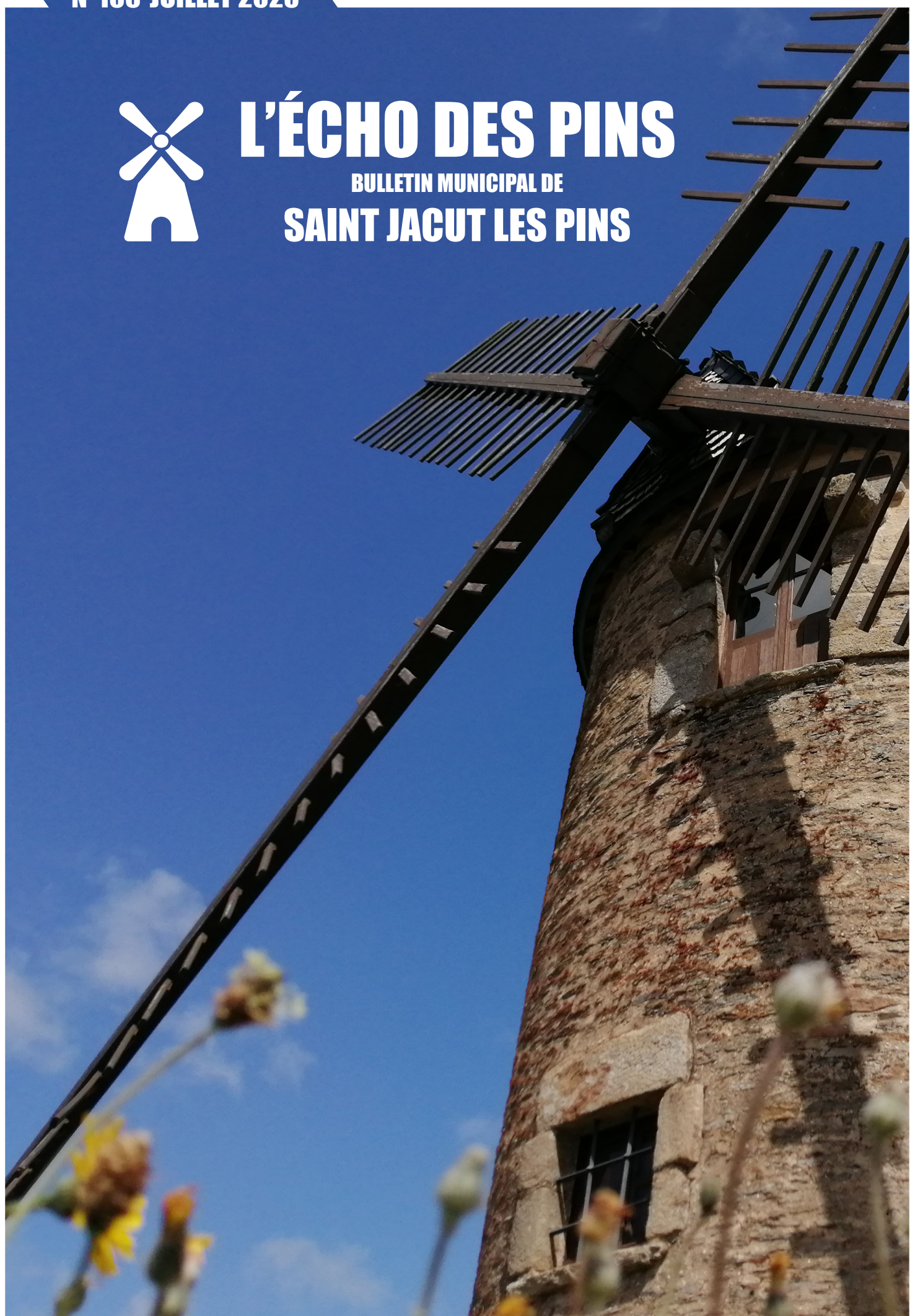


N°105-JUILLET 2023



L'ÉCHO DES PINS

BULLETIN MUNICIPAL DE
SAINT JACUT LES PINS



MOT DU MAIRE	/3	VIE SCOLAIRE	/20
BUDGET	/5	CULTURE	/22
CONSEIL EN BREF	/7	VIE SOCIALE	/23
ÉTAT CIVIL	/11	ASSOCIATION	/27
URBANISME	/12	VIE ECONOMIQUE	/32
ENVIRONNEMENT	/14	ACTUALITES ET INFOS DIVERSES	/35
PETITE ENFANCE	/17	MINORITE	/40
ENFANCE & JEUNESSE	/18	AGENDA FÊTES	/41

HORAIRES MAIRIE

Lundi : 13h30 à 17h00.
Mardi : 13h30 à 17h00
Mercredi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00.
Judi : 13h30 à 17h00.
Vendredi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00.
Samedi : 9h00 à 12h00.

Vacances scolaires : Ouverture au public tous les après-midi.

1 rue des Moulins
 56220 Saint Jacut Les Pins
 Tel : **02 99 91 28 65**

www.st-jacut-les-pins.fr

Urbanisme (sur RDV) et État Civil

accueil.mairie.stjacutlespins@orange.fr

Aide sociale

compta.mairie.stjacutlespins@orange.fr

Transports scolaires

transports@redon-agglomeration.bzh

Le Maire et les adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous

Didier GUILLOTIN

Le Maire et Vice-président Eau du Morbihan

Adjoints

Béatrice STÉVANT

1ère Adjointe – Accueil - Vie sociale et CCAS

Richard LANGE

2ème Adjoint - Voirie - Urbanisme

Alexandra LEBEL-TUAL

3ème Adjointe – Enfance - Jeunesse et Culture

Sophie GASNIER

4ème Adjointe – Bâtiments - Commerces et Finances

Permanence : en Mairie sur rendez-vous. Contacter le secrétariat
 02.99.91.28.65

Conseillers délégués

Nathalie RICHARD – Vie associative

Fabrice GEFFRAY – Développement durable

LA POSTE

Du **Lundi** au **Vendredi** : 13h30 à 15h45.
Samedi : 9h00 à 11h45.
 Levée du courrier : 14h45 / samedi : 11h45

Tel : **02 99 91 23 00**

ACCUEIL DE LOISIRS

Rue du Stade

Tel : **02 23 10 33 80** et **06 11 84 05 20**

enfance@st-jacut-les-pins.fr

ESPACE JEUNES

www.lafede.fr

Tel : **02 99 71 99 11**

MÉDIATHÈQUE – LUDOTHÈQUE – ESPACE NUMÉRIQUE

Tel : **02 99 91 38 52**

mediatheque@st-jacut-les-pins.fr

www.mediatheque.st-jacut-les-pins.fr

RESTAURANT SCOLAIRE

Tel : **02 99 91 02 67**

restaurant-scolaire@st-jacut-les-pins.fr

Bulletin Municipal de Saint-Jacut-Les-Pins - juillet 2023

Ce bulletin est réalisé par Samuel Robert.

Directeur de publication: Didier GUILLOTIN.

Impression: Rim Imprimerie - Malansac.



Voici déjà 3 ans que nous nous sommes engagés avec toute l'équipe municipale en faveur du bien-être des jacutais-es. Nous souhaitons la prospérité de notre commune et nous avons pour cela entrepris un certain nombre de projets qui nous paraissent nécessaires pour le développement de Saint Jacut les pins.

Tout d'abord, comme en début de chaque année, le conseil municipal vote un budget qui doit être équilibré dans un savant mélange d'opportunité, d'ambition mais surtout de réalisme.

Les projets engagés vont bien sûr impacter notre endettement qui, jusqu'ici était l'un des plus faibles dans la strate des communes de même potentiel fiscal. L'emprunt de **1 300 000 €** avec un **taux d'intérêts à 1,38%** en avril 2022 a bien sûr un effet sur notre endettement mais il a permis de ne pas subir l'évolution des taux d'emprunt connus actuellement qui ont atteint un niveau de **plus de 4%**, cela nous permet d'économiser **594 000 €** d'intérêts sur une durée de 20 ans soit un delta de **404 000 €** et un gain de **20 000 €/an**.

Mais que deviennent nos projets ?

Concernant le **lotissement des Callunes** dont les premiers lots ont été mis à la vente en janvier 2022, nous espérons que l'ensemble des lots puisse être vendu avant la fin de l'année.

Pour la **réhabilitation de l'ISSAT**, le désamiantage est engagé et la démolition devrait suivre avec un achèvement des travaux prévu vers la fin de l'été. Nous travaillons actuellement sur le projet de reconstruction pour lequel nous vous inviterons à vous associer d'ici quelques mois au travers d'ateliers participatifs.

Pour le projet de la **nouvelle boulangerie**, le rachat a été effectué par l'Etablissement Foncier de Bretagne comme pour l'ISSAT. Au moment où j'écris ces mots, nous sommes sur le point de recevoir une proposition architecturale du CAUE 56 (Cabinet d'Architectes et d'Urbanisme).

Le **complexe polyvalent** est la source de toutes les interrogations :

Les travaux seront-ils terminés pour les manifestations importantes de novembre ?

Les derniers plannings présentés par le maître d'œuvre nous permettent d'être optimiste en sachant que la partie isolation extérieure se fera après la période des manifestations pour ne pas prendre de risque.

Le **budget primitif d'investissement** comprend :

- La rénovation du complexe polyvalent pour un coût de **1 100 000 € HT**

Projet pour lequel nous avons perçu en subventions :

- o La Dotation d'équipement des territoires ruraux (Etat) pour **282 000 €**
- o La Dotation de Soutien à l'Investissement Local (Etat) pour **100 000 €**
- o La subvention de la Région « Bien vivre en Bretagne » pour **150 000 €**
- o Celle du Département pour **267 000 €** et **10 000 €** pour l'accessibilité
- o Et enfin Redon Agglomération pour **38 520 €**.

Soit au total de **77%** de subventions qui équivaut à un montant **847 800 €**.

- Le projet de démolition et de désamiantage de l'ISSAT dont le coût est évalué à **872 000 €**, il nous a été attribué :

- o **284 000 €** au titre du Fonds friches dans le cadre du plan de relance de l'état.

- o **325 000 €** d'Apport de l'association de l'ISSAT.

- o Nous bénéficions aussi de la Minoration de l'Etablissement Public Foncier de Bretagne (EPFB) à hauteur de **60% du déficit**.

- Le budget Investissement intègre également le futur achat des bâtiments de l'ancienne boulangerie et sa rénovation, ainsi que l'assainissement du camping et le panneau d'information qui est obsolète. Un budget important est également alloué à **la rénovation et à la sécurisation des voiries communales d'un montant de 84 000€**.

L'activité municipale ne tourne pas qu'autour de ces projets, d'autres événements ont eu lieu et notamment l'ouverture de la Maison d'Assistante Maternelle qui ravit petits et grands. La M.A.M. permet tout d'abord aux parents de profiter d'une solution de garde supplémentaire dans des bâtiments rénovés de la Congrégation des Sœurs du Sacré Cœur de Jésus. Elle fait aussi le bonheur de nos sœurs qui côtoient ces jeunes générations dans les allées du parc. Ce projet n'aurait pas pu voir le jour sans le soutien des organismes d'état tel que

le CAF qui a financé 80% des travaux de rénovation pour l'installation des nouvelles Assistantes Maternelles. On en mesure pleinement le besoin puisque la structure affiche déjà complet.

Pour continuer sur le thème de l'enfance, la commune continue de soutenir l'école St Joseph à hauteur de **70 121,17€**.

Chaque année au Printemps, les tarifs du restaurant scolaire évoluent. Nous avons souhaité dans cette période d'inflation rendre accessible le service aux familles dont les revenus sont les plus modestes. Une compensation de l'Etat permet de proposer à certaines familles un repas au tarif de **1€**, appelé « tarif social ». C'est avec prudence que le conseil municipal a souhaité faire son entrée dans ce dispositif. Pour autant nous n'avons pas à rougir de notre choix, St Jacut les pins étant la 1ère commune rurale à proposer un tarif social. Il faudra maintenant s'assurer de la pérennité du soutien de l'Etat pour peut-être étendre cette démarche. Timide, penserons certains, prudent, préférons-nous.

La vie associative retrouve son dynamisme d'avant COVID et cela nous engage à continuer à soutenir nos associations en accordant **21 594,00€** de subventions (16 894,00€ en 2022).

Merci à tous pour votre implication en tant que bénévoles et pour votre énergie dans vos différentes activités.

L'accueil et la vie sociale n'est pas en reste. Nous avons organisé à l'hiver des rencontres de village et même si le temps n'était pas au rendez-vous, les personnes présentes ont apprécié, tout comme nous, ces moments d'échanges. Nous souhaitons renouveler cette action à des saisons moins rigoureuses.

Nous continuons également nos actions en faveur de nos aînés avec l'appui d'associations tel que les MarSOINS.

Le printemps, pendant lequel les pluies ont été aussi régulières que nécessaires, a laissé sa place à l'été. Je tiens avec toute l'équipe municipale à vous souhaiter de bonnes vacances bien méritées.

Didier GUILLOTIN



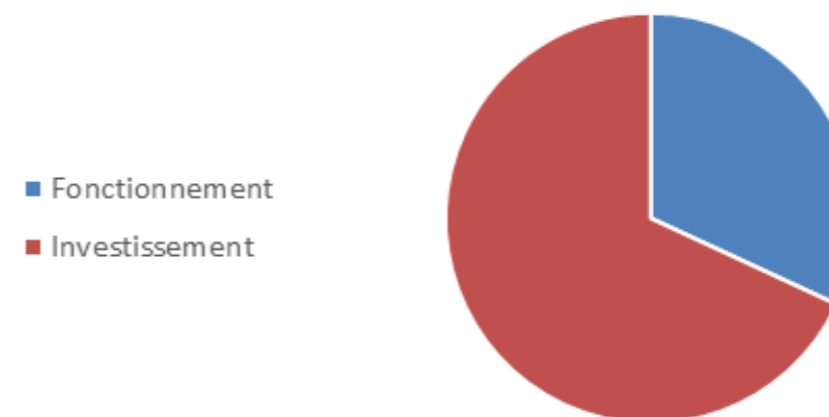
BUDGET

Le budget 2023 a été voté le 22 mars 2023 par le conseil municipal.

Ce budget a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de mobiliser des subventions auprès de l'Etat, de la Région, du conseil départemental et de l'EPCI chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.



Des services adaptés à vos besoins

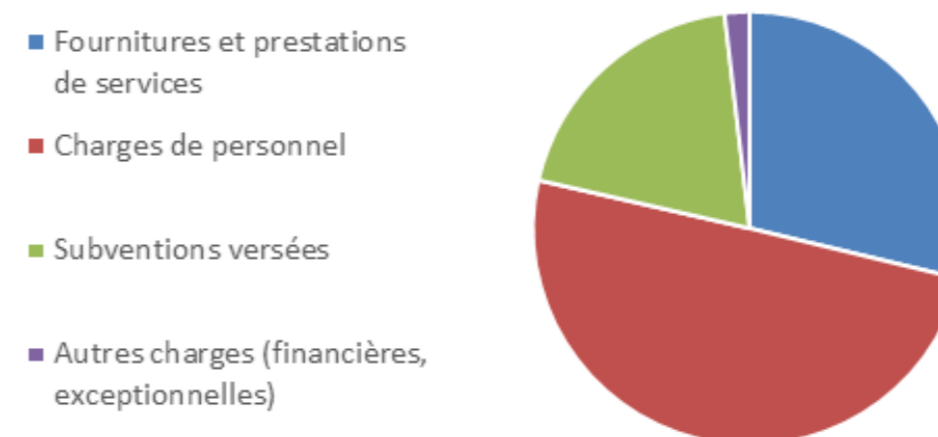
Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (restaurant scolaire, accueils de loisirs, ludothèque...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat et à diverses subventions.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services, les subventions versées aux associations et au centre communal d'action sociale, ainsi que les intérêts des emprunts à payer.

Les salaires représentent 50% environ des dépenses de fonctionnement de la commune.

Les dépenses de fonctionnement représentent 1 383 679€35



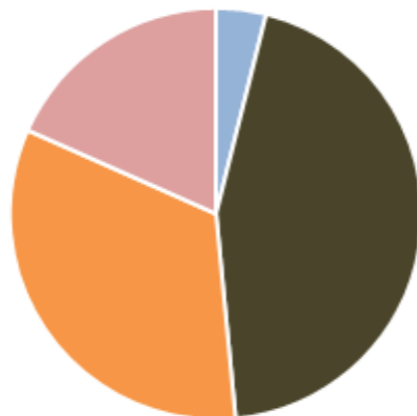
Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

A SAVOIR

Les recettes de fonctionnement des communes continuent leur déclin du fait d'aides de l'Etat en constante diminution.

Afin de contre-carrer cette évolution, la commune a en 2021 effectué une opération de mesure de sa voirie. Le bénéfice de ce travail va permettre, en 2023, un maintien des recettes versées par l'Etat.

- Recettes des services municipaux
- Impôts directs locaux et taxes
- Dotations de l'Etat et participations
- Autres recettes



A SAVOIR

Dans un contexte d'inflation, la municipalité a fait le choix de ne pas augmenter les impôts pour ne pas impacter le budget des Jacutais.

■ De nouveaux projets d'investissement pour 2023

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création. Le remboursement du capital des emprunts est aussi inscrit en investissement.

En recettes : deux types de recettes coexistent, les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction d'un nouveau bâtiment communal, à la réfection du réseau d'éclairage public ou à divers aménagements urbains...).

Les principaux projets de l'année 2023 sont les suivants :

- Rénovation énergétique et réhabilitation du complexe polyvalent.
 - Programme de réfection de diverses voiries communales.
 - Aménagement du chemin du restaurant scolaire (cheminement doux et aménagements de sécurité).
 - Création d'un passage surélevé au carrefour de la Rue de la Prée et de la Rue du Clos Barré.
 - Mise aux normes d'accessibilité des bâtiments communaux.
 - Divers matériels techniques et informatiques, mobiliers
- 2 954 517,16 € sont inscrits au budget pour financer ces diverses opérations.

■ Budget primitif 2023 – lotissement les callunes

Le budget primitif 2023 du lotissement Les Callunes a été adopté à l'unanimité pour la section de fonctionnement à hauteur de 484 494,63€ et pour la section d'investissement à hauteur de 561 382,17€.

CONSEIL EN BREF

Retrouvez les procès-verbaux des conseils municipaux sur le site internet de la commune www.st-jacut-les-pins.fr dans la rubrique accès direct.

VIE COMMUNALE ET SOCIALE

PIEGEAGE DE RAGONDINS : année 2023

Le dédommagement correspondant à un remboursement forfaitaire des frais de déplacements qui est maintenu à 75€.

PERSONNEL COMMUNAL : emplois saisonniers

Comme chaque année, un emploi saisonnier pour les services techniques et un contractuel pour la gestion du camping ont été validés.

URBANISME

VENTES DE TERRAINS

- Lotissement Les Callunes

12 terrains sur les 14 lots de la tranche 1 ont été vendus.

9 terrains sur les 13 lots de la tranche 2 ont été vendus. Un terrain est réservé.

GROUPEMENT DE COMMANDE VOIRIE

Comme l'année passée, le conseil municipal a validé la participation au groupement de commandes des travaux de voirie.

En 2021, la commune de Saint Jacut les Pins a rejoint ce groupement créé en 2015. Une convention est signée entre les 8 communes concernées dans le but de rationaliser le coût pour les travaux de voirie. En 2022, la commune a géré l'administratif du groupement.

CONTRAT DE PARTENARIAT « ECOWATT » AVEC MORBIHAN ENERGIES

Dans un contexte de système électrique tendu, la commune a signé un contrat de partenariat avec Morbihan Energies pour le pilotage de l'éclairage public au service des réseaux électriques en cas d'alertes « Ecowatt ». Ainsi, suite à l'installation d'horloges connectées dans les armoires électriques, le réseau peut être géré à distance.

AFFAIRES SCOLAIRES ET JEUNESSE

CONTRAT D'ASSOCIATION 2023 AVEC L'ECOLE ST-JOSEPH

Un contrat d'association a été signé entre l'Etat et la Direction Départementale de l'Enseignement Catholique pour l'école St-Joseph de St-Jacut-Les-Pins, à effet à la rentrée scolaire 2007-2008.

Pour rappel, le montant par élève résulte de l'application de la moyenne attribuée aux écoles publiques des alentours où sont scolarisés les élèves domiciliés à St-Jacut-Les-Pins.

Montant voté le 21 décembre 2022 : 70 121,17€.

Primaire : 545,17€ X 46 élèves = 25 077,82€

Maternelle : 1 364,95€ X 33 élèves = 45 043,35€

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Le dispositif mis en place en 2021, reconduit en 2022 est de nouveau proposé en 2023. Il offre une possibilité aux adolescents de la commune, âgés de 16 et 17 ans d'effectuer de petits chantiers de proximité, participant à l'amélioration de leur cadre de vie. Les 3 heures de travail fournies par les jeunes sont rémunérées 15 €. La réussite de la mise en place en 2021 a encouragé la poursuite du dispositif.

La CAF 56 a accordé une subvention de 1 110 € à la commune en 2021 et 1 173 € en 2022. Une nouvelle demande de subvention a été déposée auprès de la CAF 56 pour l'année 2023.

EPNAK : CONVENTION D'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP DANS LE CENTRE DE LOISIRS

Dans le cadre des programmes « répit familial » initiés par l'ARS et suite à la demande d'une famille pour l'accueil au centre de loisirs communal d'un enfant en situation de handicap, une convention a été signée avec l'EPNAK (organisme public gérant des établissements, services, dispositifs et plateformes médicosociales dans le secteur du handicap et de la protection de l'enfance)

Cette convention permet la mise à disposition d'une personne pour l'accueil spécifique de l'enfant.

RESTAURATION SCOLAIRE :

Tarifs des repas

Les tarifs des repas servis au restaurant scolaire ont été débattus lors du conseil de début mars.

Le conseil a décidé la mise en place d'un tarif social à la majorité (12 votes pour et 5 votes contre).

Ainsi, les nouveaux tarifs votés à la majorité (11 votes pour, 5 votes contre et 1 vote blanc) sont :

QF (€)	0 à 550 €	551 à 750	751 à 950	951 à 1150	1151 et +
Prix du repas	1 €	3,45 €	3,50 €	3,55 €	3,60 €

B. **La garantie à 100 % par l'État des emprunts contractés par le Centre hospitalier** pour la reconstruction du bâtiment principal.

C. **Le renforcement de l'offre de soins à l'hôpital de Redon**, gage de recettes et de capacité d'investissement retrouvée, notamment **par le financement de postes partagés avec le CHU de Rennes**.

D. Toute **garantie sur la sanctuarisation du projet et du calendrier**.

PACTE FISCAL ET FINANCIER

Un pacte fiscal et financier a été signé avec REDON Agglomération. Il redéfinit le projet commun de REDON Agglomération et de ses communes membres.

Les deux grandes orientations sont de poursuivre le développement global du territoire et promouvoir un développement partagé pour assurer la cohésion territoriale

■ Poursuivre le développement global

- Améliorer le « parcours résidentiel » des habitants et des entreprises.
- Construire un écosystème numérique.
- Construire un écosystème étudiant.
- Promouvoir la neutralité carbone du territoire.
- Soutenir les entreprises et la création d'emploi.
- Renforcer un territoire « où il fait bien vivre » y compris au plan social, médical, et culturel.

■ Promouvoir un développement partagé pour assurer la cohésion territoriale

- Recentrage des fonds de concours sur de l'investissement
- Statu quo sur les allocations de compensation et le fonds de péréquation inter-communal et communal
- Utiliser le levier fiscal pour les Communes qui le peuvent et optimiser la DGF
- Reversement de la taxe d'aménagement communale à Redon Agglomération
- Pas de taxe sur le foncier bâti communal (TFB) issue des ZAE
- Développement de la mutualisation entre Communes : création de groupements d'achats et de nouveaux services communs

Rétrospective

Le samedi 25 mars 2023, à Saint Jacut les Pins, s'est tenue la seconde Rétrospective initiée par le Conseil Municipal.

Cette rencontre à laquelle toute la population jacutaise est invitée, était l'occasion pour Monsieur le Maire, Didier Guillotin, ses adjoints et ses conseillers délégués, de présenter les bilans et projets de l'année 2022, tout en projetant ceux de 2023 ! Cette rencontre a également été l'occasion pour M. le Maire de remettre une médaille à Béatrice Stevant pour les 20 années passées au service de sa commune, d'abord comme conseillère puis comme adjointe.

Étaient également présents M. le Député Paul Molac, nos sénateurs, Mme Muriel Jourda et M. Jacques Le Nay, le conseiller régional M. Simon Uzenat et notre conseillère départementale Mme Marie-Hélène Herry, ainsi que des maires de communes voisines.

Cette rencontre s'est prolongée autour du traditionnel verre de l'amitié.

Le Conseil Municipal remercie chaleureusement toutes les jacutaises et tous les jacutais venus en nombre. Cette participation montre l'intérêt que porte la population aux projets qui ont déjà pris vie sur la commune ainsi qu'aux projets à venir.



ÉTAT CIVIL

En application de l'article 9 du code civil relatif au respect de la vie privée, seuls peuvent figurer sur le bulletin municipal :

- La naissance des enfants dont les parents en ont expressément et par écrit donné l'autorisation.
- Le mariage dont les époux ont signé une autorisation.

NAISSANCES

14/11/2022 **LE QUÉAU BLUSSON Arlo**
 21/11/2022 **DECKER Slone**
 19/01/2023 **RYO Léon**

MARIAGE

13/05/2023 **CHALON Sébastien et SEBILLET Christel**

DÉCÈS

COMMUNAUTÉ DES SŒURS

16/11/2022 **LOHO Bernadette**
 18/12/2022 **DUCHESNE Marie**
 24/12/2022 **CAILLET Thérèse**
 19/01/2023 **AUDIGER Suzanne**
 07/02/2023 **MAINGUY Joséphine**
 22/02/2023 **GAUTHIER Gabrielle**
 06/03/2023 **BOUCHET Marie**

PERSONNES DOMICILIÉES À SAINT JACUT LES PINS

04/11/2022 **POULIN Chantal épouse JOLY**
 22/11/2022 **BREGER Jean**
 11/01/2023 **BOULO Raymond**
 03/02/2023 **HEMERY Maurice**
 01/03/2023 **LEBEL Pierre**
 22/03/2023 **GASSE Graziella veuve WILLIAM**
 22/04/2023 **TRÉMOUREUX André**

MAISON DE RETRAITE

18/11/2022 **PANHALEUX Léontine veuve DREAN**
 26/11/2022 **DUBOIS Thérèse veuve GUILLAUME**
 03/12/2022 **ROUXEL Emilie veuve HUET**
 17/12/2022 **LUCAS Alexis**
 28/01/2023 **RENAUD Marie-Ange veuve AUDRAN**
 03/02/2023 **GOURIOU Robert**
 06/02/2023 **ROBERT Marie veuve MALGOGNE**

24/02/2023 **BRUNET Claude**
 07/03/2023 **GUEZAIS Marcel**
 20/04/2023 **JOUAN Paulette veuve SALLIO**
 23/04/2023 **CAILLET Jean**
 11/05/2023 **PIGUEL Odile veuve CHEVALIER**

NOUVEAUX ARRIVANTS

Bienvenue aux nouveaux arrivants !

Vous êtes concernés par ce message, si vous avez récemment emménagé à **Saint Jacut les Pins**.

La municipalité vous propose de participer à un temps d'accueil, le **samedi 23 septembre 2023**, à partir de **10h**, à la **mairie**.

À cette occasion nous aurons le plaisir de vous réserver cette matinée d'accueil afin de faire connaissance.

Nous aurons ainsi l'occasion de vous présenter notre village, son environnement social, culturel, sportif et économique, ses équipements et ses services.

Nous terminerons cette rencontre par le verre de l'amitié.

Pour participer contactez nous par mail :

accueil.mairie.stjacutlespins@orange.fr ou par téléphone : 02 99 91 28 65

Mr PIERRE
 Entretien sépultures

Intervention dans le 44 - 56 - 35

📍 mрпиerrereentriensepultures.fr

📱 Mr Pierre entretien sépultures

☎ 07 84 38 17 93

✉ mрпиerrere@orange.fr

DÉCLARATION PRÉALABLE

LESTEVEN Alice	Agrandissement fenêtre	Le Bezy
Tropical Park	Aménagement terrain et clôture	Laugarel
BROHAN Michel	Clôture	12, Rue Sainte Anne
BERRET Gilles	Création escalier extérieur	Radniguel
T4F	Carport	10 rue des Landes de Lanvaux
Consorts Dréan	Division foncière	Trémoureux
LELONG Philippe	Clôture	7, rue des Saulniers
CEBIL Bruno	Isolation extérieure	4, rue du Stade
PLESSIS Marie	Division parcellaire	Le Couedic
EDF ENR	Panneaux photovoltaïques	1, La Guidemaie
PROVOST Claude	Rénovation grange	Le Mortier
RENAUD Didier	Construction piscine	22, rue des Moulins
LE VILLOUX Mélanie	Changement ouvertures	4, Laugarel
VOISIN Félix	Rénovation longère en pierre	2, la Philippoterie
BREGER Bernard	Rénovation habitation	18, Tressel
BOISSON Olivier	Pose d'une clôture	6, Rue des Landes de Lanvaux
HEMERY Johann	Pergola et terrasse	5, la Fourmiraie
AUBERT Gilles	Création d'ouvertures	La Thiolais

PERMIS DE CONSTRUIRE

SCI du Bois Guy	Construction hangar avec bureau	Zone d'activité du Bois Guy
ROY Jean-Pierre et Simonne	Maison individuelle	16, rue des Callunes
LESTEVEN Bruno	Rénovation et extension	Le Petit Moulin de Gueveneux
LE POGAM Nolwenn	Maison individuelle	La Guidemaie
PERES Christian	Maison individuelle	13, rue des Callunes
CAUDARD Corentin	Maison individuelle	2, Impasses des Bruyères
Commune	Installation 2 modulaires	1, rue du Stade
HALLIER Nathalie	Maison individuelle	9, rue des Callunes
NAJAH Hamden	Maison individuelle	5, rue des Callunes
PEZERON Jacqueline	Maison individuelle	22 rue des Callunes
TROPICAL PARC	Réfection toiture et création serre	Laugarel
LE FOLGOC Sébastien	Rénovation maison individuelle	4, Le Pont Robert
PELTIER Elisabeth	Maison individuelle	1, rue des Callunes
LANOE Stefan	Rénovation pour une habitation	1, le Haut Bézy
BODIN Eric	Extension habitation	32, Couesnongle
STANTON Marina	Maison individuelle	16bis, La Lardrie
BUCHON Claire	Maison individuelle	8, rue des Callunes
VOLLEREAU Loick	Maison individuelle	Trémoureux

Autorisation d'urbanisme : vos demandes aussi en ligne

Permis de construire ou démolir, d'aménager, déclaration préalable, certificat d'urbanisme... Depuis le 1er janvier, tous les particuliers et professionnels de REDON Agglomération peuvent désormais instruire et suivre leurs demandes en ligne

Un service en ligne mutualisé

Via le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) | Service gratuit accessible en ligne 7j/7, 24h/24
<https://gnau.megalibretagne.bzh/ra/gnau/>

- Les particuliers et professionnels de l'immobilier peuvent y déposer et suivre leurs demandes en y créant leur propre compte, ou grâce à un accès sécurisé FranceConnect.
 - Ce portail est également accessible à partir du site internet des communes du territoire (selon leurs supports et ressources)
- Possibilité de déposer en Mairie. Les demandes par mail ne sont pas acceptées.

HABITAT

reconquête du parc existant
 OPAH gouvernance
 renouvellement urbain
 organisation copropriétés
 Maison de l'Habitat
 conseils informations
 accession primo-accédants
 requalification des îlots anciens

Louer, acheter, rénover, investir, s'implanter sur le territoire... Pour aider chacun dans ses projets, REDON Agglomération accompagne les particuliers, professionnels et partenaires dans leurs interrogations et démarches.

La Maison de l'Habitat

Achat de bien, projet de construction, aides financières, juridiques, accompagnement... La Maison de l'Habitat, c'est un espace d'informations, d'échanges et de conseils individuels, pour toute question relative au logement. Un ensemble d'acteurs de l'Habitat est réuni au sein de ce guichet unique, pour simplifier les démarches des propriétaires, locataires ou primo-accédants.

Des conseils neutres, gratuits et personnalisés, adaptés à chaque projet !

3 services, 1 guichet unique

Maison de l'Habitat

66 rue des Doves, 35600 Redon
 02 99 72 16 06 - dev.urbain@redon-agglomeration.bzh
 Lundi : de 8h30-12h30 et 13h30-17h30
 Du mardi au jeudi : 13h30-17h30



Service Habitat

- Accueil du public et orientation vers l'organisme adéquat, en fonction de son profil et de son projet
- Information sur l'ensemble des actions du Programme Local de l'Habitat (PLH)
- Accompagnement aux projets de travaux : subventions possibles, aide à la constitution des dossiers et l'établissement d'un plan de financement prévisionnel dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Rénov' Habitat Bretagne

Projets de construction, rénovation, installations d'énergies renouvelables, réduction des consommations d'énergie dans l'habitat... Conseils techniques : isolation, chauffage, éclairage, équipements électriques...

- Permanence téléphonique du mardi au jeudi, de 9h à 12h30 - 02 99 71 62 36 - info.energie@redon-agglomeration.bzh
- Sur rendez-vous du lundi au jeudi, de 13h30 à 17h30

ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement)

Information sur toutes les questions d'ordre juridique, financier ou fiscal ayant trait au logement.

- ADIL Morbihan (sur rendez-vous)
- Le 1er jeudi de chaque mois, de 14h à 17h - 02 97 47 02 30 - www.adil56.org

Aménagement numérique

Dans le programme de déploiements de la fibre optique, afin d'éviter la fracture numérique, REDON Agglomération se mobilise.

L'EPCI bénéficie pour cela :

- de l'accompagnement de Mégalis Bretagne, maître d'ouvrage du projet Bretagne Très Haut Débit
- du soutien financier de la Région, du département d'Ille et Vilaine, du Morbihan et de Loire Atlantique, de l'Etat et de l'Union européenne

Devant l'ampleur du chantier que représente le déploiement de nouveaux réseaux et les investissements publics importants mis en jeu, un phasage dans le temps est nécessaire.

Ainsi, Saint-Jacut-les-Pins est concerné par les phases 2 et 3 du déploiement.

La réception des travaux de la phase 2 a été réalisée en juin. Cette phase concerne le nord et le nord-est de la commune.

Pour le reste de la commune, qui se situe dans la phase 3 du déploiement, il est envisagé une fin des travaux au début de l'année 2024. S'en suivra la réception puis la commercialisation par les opérateurs.



ENVIRONNEMENT

Le fauchage raisonné

Afin de protéger la biodiversité, la commune de Saint Jacut les Pins a recours au **fauchage raisonné**. Cette pratique consiste à adapter les périodes et la fréquence de fauche au rythme naturel de la végétation afin de **préserver l'habitat** de la petite faune et **éviter la repousse trop rapide** de l'herbe et des plantes envahissantes.

Les sections pouvant présenter un risque pour la **sécurité des usagers** (intersections, virages serrés...) sont surveillées et traitées en priorité afin de maintenir une bonne visibilité de la route. Grâce à une **organisation adaptée**, la pratique du fauchage raisonné permet également de limiter les interventions et donc le coût pour la collectivité.

Trois périodes

Les agents interviennent à trois périodes : **début mai**, lorsque la végétation atteint une hauteur supérieure à 40 cm. Seules les zones présentant un risque pour la visibilité sont alors traitées ; **début juin**, sur l'ensemble du réseau routier, lorsque la flore arrive à maturité.

Enfin, **à partir du 15 septembre**, pour des actions correctrices ponctuelles sur le réseau.

La collectivité rappelle :

Il est de la responsabilité des riverains d'entretenir leurs haies qui empièteraient sur le domaine public.

Les agents municipaux entretiennent le réseau routier pour garantir la sécurité des habitants.

Il est donc **important** que les automobilistes baissent significativement leur vitesse de circulation à l'approche des zones de fauchage et doublent uniquement lorsque la route est dégagée.

fauchage raisonné = nature préservée



SMGBO : Explication zéro phyto

Saint Jacut les Pins s'est engagée dans la charte d'entretien des collectivités. La commune est au **niveau 5** de cette charte un engagement pour une gestion écologique des espaces verts.



DÉSHERBAGE CITOYEN

Si la flore sauvage s'installe c'est que la commune fait le choix de respecter votre santé et l'environnement. Partagez les efforts avec votre municipalité. **Aidez-nous à entretenir** les pieds de murs et les trottoirs situés devant chez vous.

Pratiquer un **désherbage citoyen** : balais, binette et bonne humeur !

Vous avez dit "mauvaises herbes" ?

Le pissenlit, l'ortie, le rumex, le mouron, le plantain ou encore le séneçon sont trop souvent accusés de vagabondage sur les trottoirs. On les appelle "mauvaises herbes" car elles sont jugées indésirables.

Pourtant ces plantes ont de **nombreux intérêts** : elles accueillent une faune utile, nourrissent les pollinisateurs et apportent des couleurs à nos rues.



Les bénévoles en action au cimetière

En "zéro-phyto", la commune organise régulièrement des opérations de désherbage du cimetière. **Samedi 8 avril** dernier, les bénévoles, en parallèle des services techniques de la commune, ont **nettoyé le cimetière**. Une dizaine de personnes se sont relayées pour arracher les envahisseurs. Une **démarche coopérative** très appréciée de la population, soucieuse de conserver un cimetière bien entretenu.

Les prochaines matinées citoyenne se dérouleront le **2ème week end d'octobre** et le **2ème week end d'avril** au cimetière. En famille, entre amis, avec vos enfants, petits enfants vous êtes tous les bienvenus ! à vos binettes !

1ere coupe

- Fauchage sur une largeur de 1,60m
- Dégagement de visibilité dans les carrefours et les virages
- Hauteur de coupe : 10cm minimum
- Routes principales (catégories C1, C2, C3)
- Routes secondaires à partir de juin (catégorie C4)

2e coupe

- Fauchage sur toute la largeur de l'accotement
- Hauteur de coupe : 10cm minimum
- Routes principales (catégories C1, C2, C3)

Débroussaillage

- Débroussaillage des fossés et talus
- Toues les routes



NIVEAU CHARTRE D'ENTRETIEN DES ESPACES DES COLLECTIVITÉS

OBJECTIF: PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ DES HABITANTS EN N'UTILISANT PLUS DE PESTICIDES SUR LES ESPACES DE LA COLLECTIVITÉ.

1

NIVEAU 1

1

Respect de la réglementation pour l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

2

NIVEAU 2

2

Respecter le niveau 1.
Prendre en compte des contraintes d'entretien dans les nouveaux projets d'aménagement.
Mener des actions de communication visant les habitants.

3

NIVEAU 3

3

Respecter les points du niveau 1 et 2
N'utiliser aucun produit phyto ni biocide antimousse ou algue sur les surfaces à risque élevé de ruissellement
Mettre en œuvre une gestion plus douce (Gestion différenciée)
Mettre en place une politique de développement durable

4

NIVEAU 4

4

Respecter les points du niveau 1,2 et 3
N'utiliser aucun produit phyto ou aucun produit biocide anti mousse ou algue, à l'exception, sur surface à risque réduit de ruissellement uniquement, des produits phytos de biocontrôle, à faible risque et des produits labellisés AB

5

NIVEAU 5

5

N'utiliser aucun produit sur la totalité des surfaces de la collectivité à entretenir, y compris dans le cas d'éventuelles prestations de service.

LES NUISIBLES

Appel aux habitants

Plan de limitation des populations de ragondins.

Chaque année une campagne de limitation des populations de ragondins est organisée sur le département. Un appel aux habitants est fait pour renforcer l'équipe existante de piégeurs.

Une réunion avec la FDGDON du Morbihan pourra être organisée afin de d'expliquer cette campagne, son fonctionnement, les dédommagements et le prêt du matériel.



Lutte contre le frelon asiatique

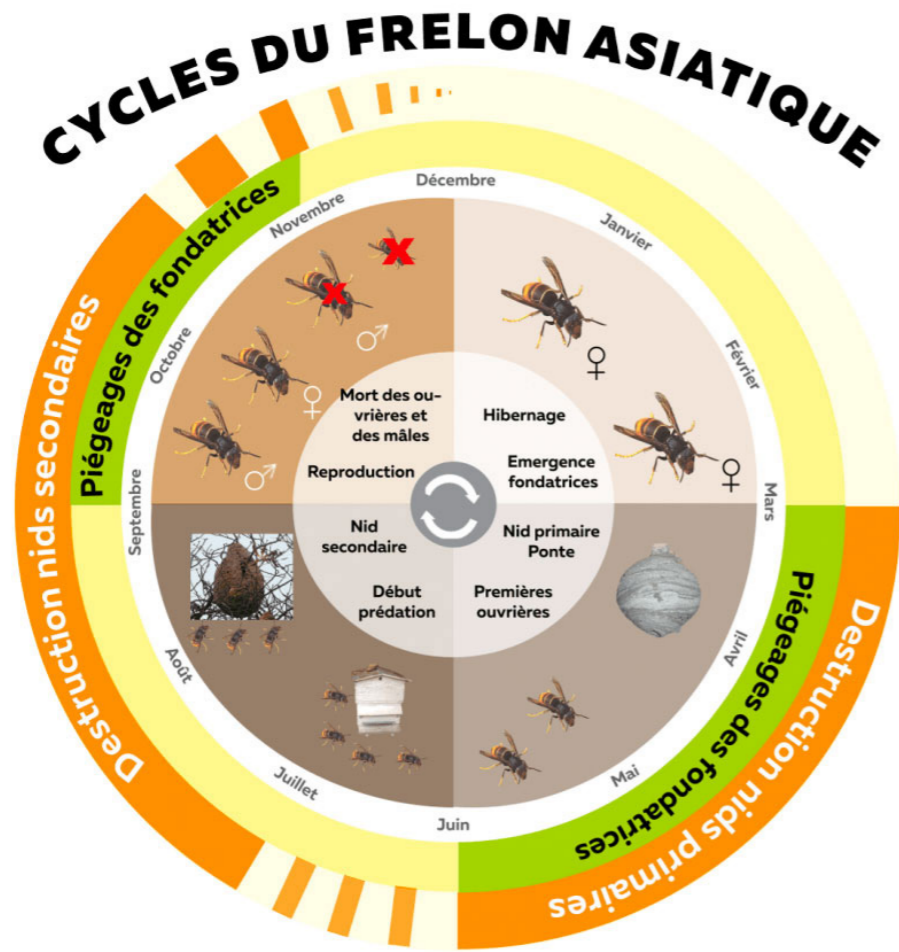
Lors de la parution de ce bulletin municipal, les pièges montés au cours du printemps ne seront plus utiles et devront être enlevés. En effet, début juin, les reines abandonnent leurs occupations ménagères et maçonnes pour intégrer leur habitat dans le but de se consacrer à la ponte exclusive et n' en plus ressortir, laissant les tâches extérieures aux ouvrières dont le temps de vie ne dépasse pas 1 mois. Laisser les pièges en activité après cette date, c'est d'abord éliminer un stock de frelons (des ouvrières), renouvelables à souhait et prendre le risque de détruire quantité d'insectes utiles à la fructification et indispensables à la chaîne alimentaire.

Dès lors, pour s'éviter des nuisances potentielles, il est recommandé de la vigilance aux abords des habitations, notamment de repérer les nids primaires (la grosseur d'un citron blanchâtre) accrochés à la sous - pente des toits de hangars et autres cabanons de jardins et de les détruire - à la nuit tombée.

Il est aussi possible de prendre conseil auprès du référent communal qui saura évaluer la situation et organiser la destruction : Contact : GEFFRAY Fabrice 02 99 91 28 65

Rappel du calendrier des piégeages :

- début mars à fin mai (reines en pleine activité extérieure)
- octobre et novembre (reines futures à la recherche d'un abri pour passer l'hiver)



PETITE ENFANCE

Les Petites Pommes de Pins

Le début d'année 2023 à été riche en rencontre pour l'association les Petites Pommes de Pins. Notre projet s'est concrétisé le 9 janvier par l'ouverture de la M.A.M (Maison d'Assistants Maternelles).

Nous avons ouvert avec 9 enfants de 4 mois à 2 ans et demi. Nous pouvons rencontrer les sœurs au cours de nos fréquentes balades dans le parc toujours contentes de voir les enfants.

Nous avons inauguré la M.A.M le 18 février en présence de quelques personnalités : les conseillers départementaux, le président de la CAF, le président de l'UDAF 56, la municipalité, des représentants du pôle ST HÉLIER et de la congrégation, les entreprises qui nous ont accompagnés lors des travaux et des membres de nos familles qui nous ont aidés lors de l'aménagement.



Tout le monde était content de la concrétisation de ce beau projet.

Le 25 mars nous avons fait le carnaval de la MAM, nos petits et nous-mêmes étions déguisés. Notre défilé s'est écourté à cause du temps mais nous avons été voir les sœurs qui étaient ravies de ce moment d'échange avec les enfants.

Le week-end de pâques nous avons organisé notre chasse aux œufs, elle aussi avec le mauvais temps, mais les enfants ont quand même pu courir dans le parc de la congrégation à la recherche des œufs cachés.

Le 10 juin sera le jour de la porte ouverte de la M.A.M que nous préparons particulièrement pour pouvoir accueillir les futurs parents, les habitants de la commune et des communes environnantes qui veulent venir à notre rencontre ainsi que nos familles et amis.

Pour Halloween, l'association les petites pommes de pins organisera un concours de déguisement à la suite du défilé. Nous espérons vous y voir nombreux. Nous tenons à remercier les familles qui ont participé à la chasse aux œufs, les familles de nos loulous pour leur soutien dans nos actions et les membres de nos familles pour leur aide lors de nos manifestations.

Assistante familiale



Devenir assistant(e) familial(e)

Un métier au service des enfants

Monet da skoazeller tiegezhel

Ur vicher e servij ar vugale

ON VOUS PARLE DU MÉTIER

Accueillir à votre domicile à plein temps des enfants ou des jeunes majeurs confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance, c'est leur offrir un cadre et des conditions de vie pour les aider à se construire.

- Un métier qui fait appel à des compétences humaines, à des qualités éducatives, d'écoute et d'empathie.
- Un métier porteur de sens qui implique un engagement important et une adhésion de toute la famille.
- Un métier qui s'inscrit dans les missions de protection de l'enfance dont la responsabilité est confiée au département.

CE MÉTIER VOUS INTÉRESSE ?

contactez nous !
assfam56@morbihan.fr
Pour en savoir plus :



LES ÉTAPES POUR LE DEVENIR

01 OBTENIR L'AGRÈMENT

Pour exercer le métier d'assistant(e) familial(e), il faut obtenir un agrément sollicité auprès du service de Protection Maternelle et Infantile (PMI).

02 CANDIDATER

En cas d'avis favorable, l'agrément est une première étape. Il faut ensuite candidater auprès du département qui évalue les motivations et les capacités à répondre aux exigences du métier.

03 SE FORMER

Stage préalable : Avant d'accueillir un 1 er enfant, l'assistant(e) familial(e) bénéficie d'une formation de 60 heures organisées par l'employeur.

L'assistant(e) familial(e) doit suivre une formation diplômante de 240 heures financée et organisée par l'employeur sur une période de 18 à 24 mois. Cette formation prépare au Diplôme d'État d'assistant(e) familial(e).

Les Co' Pins

Des vacances de février et d'avril bien remplies
 Les enfants de 3 à 11 ans, sont venus en nombre pendant les vacances de février avec une moyenne de 22 inscrits par jour. Durant cette quinzaine, ils ont notamment pu participer à un stage animé par un magicien professionnel. En avril, la découverte des métiers a également intéressé les enfants : 21 inscrits par jour. C'était l'occasion pour différents professionnels de partager leur quotidien : la ferme du Couëdic à Saint-Jacut, les gendarmes d'Allaire, les pompiers de Redon, les services techniques et la médiathèque de la commune, etc.

Les mercredis

Le centre de loisirs est également ouvert tous les mercredis. L'équipe d'animation s'attache à proposer des activités en rapport avec les objectifs pédagogiques : être éco-responsable, s'éveiller au monde, bien vivre-ensemble, être acteur de ses journées. Les enfants ont par exemple pu mettre en place un potager ou découvrir la faune et la flore de Saint-Jacut. Une place est également réservée à la créativité et l'autonomie : chaque enfant est libre de choisir ce qu'il souhaite faire de son temps libre. Chacun est également encouragé à participer à la vie du centre : aide au rangement, mise en place de la table, aide aux plus jeunes, etc.



Les vacances d'été

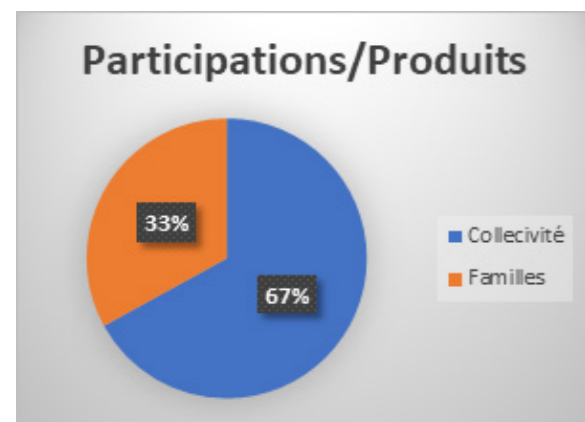
Cet été, l'équipe d'animation propose aux enfants de découvrir 5 éléments essentiels à la vie sur Terre: eau, terre, feu, air et bois. En plus des grands jeux et autres activités manuelles, différentes sorties sont proposées : Le parc des naudières à Sautron, une journée piscine et cinéma, une sortie à la Vallée avec une animatrice nature ou encore la découverte de l'Océarium du Croisic.

Le centre de loisirs sera ouvert du 10 juillet au 4 août, puis du 28 août au 1er septembre.
 Plus de renseignements par mail : enfance@st-jacut-les-pins.fr, par tél. 06 11 84 05 20 ou sur Facebook : Centre de loisirs de Saint Jacut les Pins Les Co'pins

Restaurant scolaire

Chers parents
 Comme chaque année, à la même période le Conseil Municipal a réétudié la tarification repas restaurant scolaire. En date du 8 mars 2023, il s'est majoritairement prononcé en faveur d'une grille tarifaire au Quotient Familial et à l'application d'un tarif social, pour permettre aux familles, dont les revenus sont les plus modestes, d'accéder aussi largement que possible à notre service de Restaurant Scolaire. Pour une harmonisation de nos grilles tarifaires, le Conseil a souhaité conserver le modèle de l'Accueil de Loisirs. A ce jour, seules trois communes de Redon Agglomération sont entrées dans ce dispositif de tarif social et Saint Jacut les Pins est la seule de sa strate.

Quel est le coût de revient réel d'un repas ?



Pour l'année 2022, le coût de revient d'un repas s'élève à 11 €
 Selon le schéma ci-contre, 67 % du coût de revient d'un repas est supporté par la collectivité et 33 % est supporté par la famille

Tarifs 2023/2024

QF (€)	0 à 550 €	551 à 750	751 à 950	951 à 1150	1151 et +
Tarifs	1 €	3,45 €	3,50 €	3,55 €	3,60 €

« Au travers d'une convention pluriannuelle, l'État s'engage à verser une aide de 3 € pendant 3 ans, sous réserve de la disponibilité des crédits en loi de finances initiale. Cette aide s'élève à 3€ par repas servi au tarif maximal d'1€ depuis le 1er janvier 2021. La collectivité reste libre de se retirer du dispositif quand elle le souhaite. »

Qui ?

Selon le souhait du Conseil Municipal pour son entrée dans le dispositif, les familles concernées par le dispositif Cantine à 1 € sont les familles ayant un Quotient Familial CAF compris entre 0 € et 550 €.

Quand ?

La mise en application de cette nouvelle grille tarifaire se fera à compter de la rentrée de septembre 2023.

Comment ?

Comme chaque année, vous recevrez le Dossier d'Inscription Unique qui vous permet d'inscrire vos enfants sur tous les services qui leur sont destinés (ALSH Mercredi, vacances et/ou restaurant scolaire). Dans ce dossier, vous pourrez renseigner votre numéro d'allocataire CAF. La mise à jour des QF se fera 2 fois dans l'année scolaire (septembre et janvier). Les familles qui ne souhaitent pas communiquer leur numéro d'allocataire ou leur Quotient Familial se verront appliquer le tarif maximum.

Est-ce que le tarif social concerne également l'Accueil de Loisirs ?

Le dispositif de l'État concerne uniquement les repas pris sur le temps scolaire. L'Accueil de loisirs n'est donc pas concerné par cette nouvelle grille tarifaire. Pour l'ALSH, le prix du repas restera un prix unique et commun à tous d'un montant réévalué de 3.45 €.

JEUNESSE

Espace Jeune

À l'espace jeunes, l'animatrice accueille les jeunes de 10 à 17 ans pour divers temps d'animations avec un programme sympa et varié.
 Cet espace est ouvert tous les mercredis de 14h à 18 h ainsi qu'aux vacances scolaires avec en plus, pour cette période, des soirées à thèmes et des sorties originales.



Avec Marie-Laure Monnier, animatrice remplaçant Masegegeya Dugast durant les mois d'Avril et de Mai, nos jeunes ont eu l'occasion de s'initier à la réalisation de crêpes sur billig avant une bonne dégustation, de fabriquer des objets en plâtre, d'aller au cinéma, de se défier aux blind-tests musicales, de confectionner des pop-cakes, ou encore de participer à une soirée "croque-monsieur et Loup Garou" en interco à Rieux.

L'espace jeunes est un lieu social de loisirs, de rencontres, de bienveillance et de respect où le jeune peut échanger, débattre, être écouté et peut être accompagné dans différents projets. Cependant, s'il le souhaite, car on n'a pas toujours envie de "faire", il a évidemment le choix et la possibilité de tout simplement se poser tranquillement, écouter de la musique et discuter avec ses amis. Du temps libre adapté aux adolescents favorise leur autonomie en répondant à leurs réflexions et aux aspirations du groupe ou personnelles !

Une adhésion annuelle de 5€ à la Fédé, via le Centre Social Intercommunal (CSI) permet d'accéder à ce lieu, de façon libre, et ce à chaque fois qu'il est ouvert.
 Les programmes d'animations sont consultables sur le site de la mairie et celui de la Fédé, sur la page FB et intra muros de la commune de Saint Jacut les Pins.
 Renseignements auprès de l'animatrice au : 07.49.76.61.02 ou au CSI, contact organisateur au 02.99.71.99.11 / centre.social@lafede.fr

Centre Social Intercommunal

La commune de St Jacut les pins est partenaire du Centre Social Intercommunal piloté par La Fédé. A ce titre, découvrez ci-dessous les propositions que nous élaborons en commun :

ANIMATION JEUNESSE

L'Espace Jeunes de St Jacut-les-Pins est organisé par le Centre Social Intercommunal La Fédé, en partenariat étroit avec la municipalité de St Jacut-les-Pins.

C'est Masegegeya Dugast, animatrice jeunesse, qui a en charge l'animation de ce lieu de vie.

L'Espace Jeunes s'adresse aux jeunes de 10 à 17 ans. C'est un lieu de loisirs, de détente et de rencontres mais aussi un espace d'informations, de débats, de projets, etc.

Une « adhésion famille » (5€/an) à La Fédé permet d'accéder à ce lieu, de façon libre, et ce à chaque fois qu'il est ouvert les mercredis après-midi et à chaque période de vacances scolaires, de 14h à 18h, avec un programme d'animations et de sorties (tarification selon quotient familial pour les activités payantes).

Pour cet été, Masegegeya prépare un programme d'activités variées : parc aquatique O'Gliss Park, jeux thématiques, ateliers arts plastiques, initiation au catch, soirées loups-garous, bivouacs à La Vallée, etc. Il y en aura normalement pour tous les goûts. Le programme sera diffusé à partir du mardi 13 Juin. De plus, des séjours et stages organisés par La Fédé sont aussi accessibles aux enfants et jeunes de la commune.

N'hésitez pas à venir à la rencontre de Masegegeya, que vous soyez parent, grand-parent ou jeune ! Elle est disponible pour vous informer, recueillir vos idées, envies de sorties, projets, etc...

Prochainement, un nouveau local Espace Jeunes va ouvrir ses portes. Tous les jeunes seront les bienvenus pour participer à son aménagement et à son animation. Plus d'informations à venir, dès qu'il sera prêt. On a hâte de vous y accueillir !

Tous les programmes sont consultables sur le site internet de La Fédé, dans les commerces de la commune, à la mairie et sur les réseaux sociaux.

Renseignements : Masegegeya Dugast (animatrice) – 07 49 76 61 02 – masegegeya.dugast@lafede.fr
 ou Alexia Fournel-Teigné (directrice) – 02 99 71 99 11 (Centre Social Intercommunal La Fédé : organisateur) – alexia.teigne@lafede.fr

VIE SCOLAIRE

L'école saint joseph

APPRENDRE ET GRANDIR ENSEMBLE

• Sorties théâtre et cinéma

Les élèves de l'école se sont rendus au cinéma et au théâtre de Redon au cours de l'année.

- Les maternelles et CP sont allés voir le 7 mars 4 petits courts métrages "Pas pareil et Pourtant" : une sensibilisation à la tolérance;
- Spectacle de marionnettes PAPANG pour les CE et CM le 16 mars. Ce spectacle raconte l'histoire d'une petite fille qui part sur l'île de La Réunion, à la recherche de ses origines ;
- Plus tôt dans l'année, les CE/CM étaient allés au cinéma voir le film documentaire « Le Lynx » (17 novembre) et les maternelles/CP avaient découvert le spectacle Goupil et Kosmao le 13 janvier.

• Permis Internet

Le 7 mars, Pauline, en service civique à la gendarmerie d'Allaire est venue expliquer aux enfants de CM1-CM2 la bonne utilisation et les dangers d'internet afin de les sensibiliser à ces dangers.

Tout au long du mois de mars, nous avons continué sur ce thème à partir de vidéos, de quizz...

Le 4 avril, Pauline est revenue à l'école accompagnée de 2 gendarmes de la brigade d'Allaire. Après un questionnaire et une mise en commun, chacun a reçu son permis internet, remis par les 2 gendarmes. Puis, les gendarmes ont répondu aux nombreuses questions des enfants sur leur métier, leurs missions, leur équipement...

Merci à eux et à Pauline pour ces temps d'apprentissages et d'échanges.

Les enfants l'ont bien compris : restons vigilants sur internet !



• Tableau commémoratif

Le vendredi 17 mars, les élèves de CM1-CM2 se sont rendus à la mairie et ont été accueillis par Alexandra Lebel-Tual, adjointe et Marcel Tatar, président de la FNACA. Ils ont découvert le tableau commémoratif de la Grande Guerre, récemment rénové. Ce tableau est constitué de photos de visages de soldats jacutais de la guerre 1914-1918 et du souvenir de 61 morts pour la France.

Après observation du tableau, ils ont complété un questionnaire. Puis ils ont mis en commun. Alexandra et Marcel nous ont raconté l'histoire de ce tableau et celle des soldats jacutais. Marcel a aussi évoqué quelques souvenirs en tant que soldat en Algérie. Ce fut un beau moment de partage, d'échange et de transmission... Pour que l'on n'oublie pas.

Merci à Alexandra et Marcel pour leur accueil et pour le partage de leurs connaissances et souvenirs.

• Carnaval

A l'occasion de l'arrivée du Printemps, les élèves ont défilé en musique le 24 mars dans les rues de St Jacut. Ils se sont ensuite rendus chez les sœurs puis à la maison de retraite de St Jacut. Les enfants avaient revêtu leurs plus beaux costumes pour cette occasion : héros de dessins animés (Spiderman, Batman...), pompiers, animaux, princesses, fées, clowns... De retour à l'école, l'après-midi s'est terminée par un goûter prévu par l'APEL.



• Handisport

Le 31 mars, les enfants ont participé à des activités organisées par 3 jeunes du lycée ISSAT (avec l'aide de Christelle du centre de loisirs) portant sur la sensibilisation au handisport. Un handisport est un sport dont les règles ont été aménagées pour qu'il puisse être pratiqué par des personnes ayant un handicap physique ou sensoriel.

Les enfants se sont ainsi initiés au handisport. Ils ont participé à des ateliers destinés à leur faire découvrir les spécificités et les difficultés de la pratique du handisport.

Merci à Gwen, Hugo, Jonathan de l'ISSAT et à Christelle pour cette journée.

• Pâques & Bol de pâtes

Vendredi 7 avril, les élèves de l'école se sont rendus à l'église afin de préparer Pâques. Ils ont chanté et présenté le pain, la Bible, la croix, la lumière et le lindeul devant l'autel et apportés leurs petites bougies sur le grand panneau qui représente leur chemin vers Pâques. Le midi, ils se sont contentés d'une assiette de pâtes et d'une pomme à la place de leur repas habituel. Cette opération « bol de pâtes », reconduite chaque année à l'école pendant la période du Carême, permet de mener une action solidaire. Cette année, le bénéfice de cette opération sera reversé à l'association Ben & Faoye de St Vincent sur Oust. En effet, nous avons choisi une association locale qui intervient à l'internationale (Sénégal) puisque notre thème d'année est le Voyage autour du monde. Cette association a pour but de venir en aide aux enfants du village de Faoye au Sénégal (suivi santé, nutrition, instruction).

Afin de sensibiliser les enfants à cette opération, trois membres de l'association sont venus à l'école lundi 6 mars présenter le village de Faoye, le quotidien des enfants du village et les actions de l'association. Ce fut l'occasion pour les enfants d'observer (photos, vidéos) mais aussi de dialoguer et d'échanger avec les bénévoles de l'association.

Merci aux bénévoles de l'association et à tous les participants !

• Tribus

Depuis le début de l'année, les enfants se retrouvent chaque vendredi matin avant les vacances en tribus pour vivre un temps fort ensemble. Une tribu est composée d'élèves issus de tous les niveaux, autour d'un adulte responsable.

Avant les vacances de février, les enfants de toutes les classes se sont retrouvés accompagnés de mamans ou mamies pour réaliser des mini crêpes. Après avoir pris connaissance de la recette certains ont pu participer à l'élaboration de la recette pendant que d'autres fabriquaient de petits masques en carton à décorer. Les plus grands ont cuit les crêpes sur les appareils. Et l'après midi, nous

avons tous pu déguster les délicieuses crêpes sucrées de tous les groupes.

Le vendredi 14 avril, à la veille des vacances, nous avons réalisé en tribus différentes activités autour du thème du printemps :

- semis de graines dans un petit pot que chacun a pu rapporter à la maison le soir ;
- semis de graines de fleurs dans des jardinières pour embellir notre école ;
- réalisation d'une œuvre collective (style patchwork) colorée de printemps que nous avons exposé dans notre école.

Nous avons terminé par des jeux de société.

Ces temps sont de chouettes moments de convivialité appréciés de tous !

A venir en juin :

*Voyage scolaire à Larmor Baden le 8 et 9 juin pour les maternelles et CP. Les élèves iront observer le milieu marin via une approche sensorielle (5 sens) et via une approche écologique. Ils iront également découvrir la pêche à pieds.

*Sortie scolaire à l'île aux Pies le 16 juin pour les CE et CM : au programme parcours aventure (acrobranche et escalade) et course d'orientation. *Kermesse dimanche 25 juin

Bel été à tous.

L'équipe de l'école Saint-Joseph

Bonne année scolaire à tous.

Suivez l'actualité de l'école sur <https://stjoseph56220.toutemonecole.fr/>

INSCRIPTIONS : si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école St-Joseph, visiter ou échanger autour de notre projet pédagogique, vous pouvez joindre la cheffe d'établissement, Eudoxia MOUNIER au 02-99-91-35-22 ou par mail : ecolesaintjoseph-stjacutlespins@outlook.fr

APEL

L'Association des Parents d'Élèves de l'école Saint Joseph est présente afin de permettre aux enfants de profiter de belles activités et sorties avec tous les copains de la classe et de l'école.

Pour y parvenir, les membres organisent plusieurs actions telles que la vente de gâteaux ou de saucissons. Les bénéfices récoltés permettent de diminuer les coûts pour les familles.

Nous participons financièrement à différents (gros) projets. Cette année la classe de mer à Larmor-Baden pour les enfants de maternelle et CP. Et début 2024, ce sont les grands de CM qui profiteront des joies de la neige. Nous sommes également présents lors du carnaval ou des portes ouvertes de l'école.

Retrouvez-nous aussi tous les derniers samedis de chaque mois (sauf juillet, août et décembre) derrière la salle polyvalente pour la collecte de journaux.



Et n'oublions pas la fête de l'école, pour terminer l'année scolaire dans la joie et la bonne humeur.

Nous terminerons ce mot par MERCI ; merci à tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour mener à bien les différentes actions et manifestations. C'est aussi grâce à vous que les enfants peuvent profiter d'activités en-dehors de l'école.

Toute l'équipe de l'APEL vous souhaite un bel été, espérant vous retrouver à nos côtés pour la nouvelle année scolaire qui arrive.

Fête des Boudins

Nonobstant la concomitance d'impondérables, la quarante quatrième édition de la « Fête des Boudins » fût une réussite ; rendue possible grâce à la conjugaison des efforts de tous les intervenants. Les bénévoles, sans qui aucun projet ne peut être mené à bien qui, comme à l'accoutumée, sont venus en nombre et sur plusieurs jours pour certains, car conscients de l'intérêt patrimonial que véhicule cette fête vernaculaire et de sa contribution à l'image de notre commune ainsi qu'au budget des activités de notre école, au profit de laquelle elle est organisée.

Il ne vous a pas échappé non plus, que l'édition de cette année n'a pas eu lieu le traditionnel premier dimanche de mars mais le 11 février. Une date palliative, consécutive aux travaux annoncés de la salle polyvalente. Les propositions et le soutien de la municipalité ainsi que de la troupe de théâtre, qui a anticipé la clôture de sa saison, nous ont permis le choix de cette date et l'organisation de cette journée.

Que tous trouvent dans cet espace l'expression de notre gratitude renouvelée.

Cette deuxième édition dans la formule "vente à emporter" n'est qu'une évolution circonstancielle et non l'abandon du traditionnel "Repas du Boudin", qui lui-même en a découlé de la forme initiale. La commission chargée de son organisation travaille à son amélioration tant au niveau des produits proposés que de l'organisation générale de la vente.



Il est autant indécent de parler des chiffres, qui dénaturent la poésie des mots, que difficile de les occulter. En voici quelques-uns : plus de **400 bénévoles** se sont relayés sur **4 jours**. Près d'une tonne de produits finis (boudins + pâté) ont été vendus. La totalité des produits a été écoulee. Un cinquième des réservations a été enregistré en ligne ainsi que quelques bénévoles. La formule dématérialisée sera encouragée lors des prochaines éditions.

Cette fête organisée **au profit de l'école**, les dividendes qui en découlent viennent à alléger les dépenses des activités parascolaires de nos enfants, une plus grande implication des parents d'élèves est nécessaire et souhaitée.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une autre édition, en attendant nous resteront à votre écoute sur fetedesboudins@gmail.com



CULTURE

À LA MÉDIATHÈQUE

Ça déménage ! La médiathèque est maintenant à l'ancienne mairie en face de la pharmacie. Merci aux personnes volontaires qui ont grandement aidé à la mise en cartons et remise en rayon des documents ! Ce nouvel espace est certes plus petit mais agréable. N'hésitez pas à venir visiter et si vous êtes nouvel inscrit, l'abonnement pour emprunter est gratuit la première année ! C'est gratuit aussi pour les enfants, les étudiants, les assistantes maternelles, les services civiques, les demandeurs d'asile, les personnes en situation de handicap, les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires des minima sociaux.



Les activités habituelles ont pu reprendre en grande partie : toutes les semaines, les enfants de l'école et de l'IME, ITEP viennent à la médiathèque pour des séances de lecture et de jeux et pour choisir des documents à emporter. Quand l'accueil n'est pas possible, la médiathèque se déplace aussi à l'éhpad, à la communauté des sœurs et à l'école pour des séances de jeux sur place.

D'autres activités se déroulent pendant l'année comme les séances d'anglais, les éveils aux livres en partenariat avec le Relais Parents Enfants, l'atelier écriture-slam et l'atelier fabrication de refuges à insectes.

Sur les horaires d'ouverture au public, la médiathèque ludothèque est ouverte à tous. C'est un lieu de vie et d'échange où peuvent se rencontrer toutes les générations.

La lecture, consultation internet ou jeu sur place est libre et gratuit. Un abonnement est nécessaire pour emprunter les documents.



À LA LUDOTHÈQUE



À la ludothèque, c'est plus de 500 jeux à découvrir que vous pouvez emprunter à la maison. L'abonnement est de 10€ par an par foyer.

Retrouvez toutes les infos sur le site internet ou la page Facebook de la médiathèque

www.mediathèque.st-jacut-les-pins.fr
www.facebook.com/ludothèquestjacutlespins

VIE SOCIALE

Action Equibr'âge

La mairie de Saint-Jacut-les-Pins a organisé en partenariat avec l'association du club de l'amitié jacutais, le CLIC REDON et l'association Kiné Ouest Prévention une action Equibr'Age (prévention des chutes destinées aux retraités).

Cette action est financée par l'Association « Pour Bien Vieillir Bretagne » (association des Caisses de Retraite) et la Conférence des Financeurs

Quelques chiffres :

Deux millions de personnes âgées de plus de 60 ans chutent chaque année. Cela entraîne souvent une perte d'autonomie principalement liée à la peur de rechuter. Les causes des chutes sont multiples et les solutions aussi. La prévention reste le moyen le plus efficace de diminuer les chutes et la gravité de leurs conséquences.

Qui est concerné ?

Toute personne à partir de 60 ans.

Pourquoi y avoir participé ?

Les raisons sont multiples : mieux connaître ses capacités, améliorer son équilibre, apprendre à se relever en toutes circonstances, reprendre confiance en soi, le tout dans une ambiance conviviale.

Déroulement :

La conférence a eu lieu le vendredi 3 mars 2023 à 15h, salle St Pie X dans les locaux de la congrégation des sœurs et était animée par Pauline LE CORGUILLÉ conférencière Equibr'Age.

Au programme :

Quelques chiffres sur les chutes et leurs conséquences, les causes des chutes, comment aménager les lieux de vie, tester son équilibre, entretenir son équilibre (exercice - activité physique), comment se relever quand on a chuté... le déroulement des ateliers a été détaillé.

A l'issue de la réunion, 12 personnes ont pu s'inscrire aux ateliers. Les objectifs étaient de diminuer la fréquence, la gravité et les conséquences des chutes et de dépister des facteurs de risque de chutes.

Les ateliers (12 séances d'1h30) :

Une 1ère séance découverte a eu lieu le mardi 14 mars 2023 à 14h, à la Salle St Pie X dans les locaux de la congrégation des sœurs de Saint-Jacut-Les-Pins.

Par la suite, 11 ateliers d'1h30 se sont déroulés, à 14h dans la même salle, les mardis de mars à juin 2023.

Merci à la participation du Club et la congrégation des sœurs.

Repas des aînés : inscrivez-vous en mairie

Comme chaque année, le repas des aînés aura lieu le troisième samedi d'octobre. Pour les Jacutais ayant 70 ans dans l'année ou ayant déjà eu 70 ans mais n'ayant pas encore participé au repas des aînés, faites-vous connaître auprès de l'accueil de la mairie afin d'être conviés à ce moment de partage annuel.

Il peut y avoir des oublis !

Vous pouvez nous transmettre vos informations personnelles par courriel à accueil.mairie.stjacutlespins@orange.fr ou en passant à l'accueil de la mairie en indiquant : nom d'usage, nom de naissance, prénoms, date de naissance et adresse de la commune.

FOCUS SANTÉ

La municipalité travaille, depuis le début de son mandat, avec les professionnels pour améliorer l'offre de santé.

- en soutenant le travail avec le Pôle ST HÉLIER
- en impliquant et formant les élus à l'accueil des professionnels de santé avec Redon Agglomération
- en organisant et communiquant sur des événements en partenariat avec le service d'animation territoriale de santé (ATS) et la Communauté des Professionnels du territoire de Santé (CPTS) :
- webinaire annuel du doyen de la faculté de médecine de Rennes à l'attention des lycéens, pour faire connaître les formations en santé aux jeunes du territoire,
- séminaire interprofessionnel d'étudiants rennais : [accueil de futurs professionnels](#)

Des élus investis et engagés dans des projets structurants du territoire

- le projet de reconstruction du Centre Hospitalier de Redon pour les activités Médecine, chirurgie, Obstétrique
- le second Contrat Local de Santé (CLS2) a été signé le 14/12/2022, il engage le territoire et ses partenaires (ARS, CPAM, MSA, Région,...) sur quatre axes prioritaires
- Promouvoir des milieux et cadres de vie favorables à la santé,
- Renforcer l'accès aux soins
- Optimiser les parcours de prévention
- Impulser de nouvelles dynamiques structurantes en prévention et promotion de la santé.
- le développement du projet porté par l'Association A vos soins (dispositif MarSoins) : des professionnels de santé bénévoles ou détachés, hébergés dans un camion, viendront à la rencontre des habitants du territoire à partir d'avril 2023. Ils proposeront des actions de dépistage et d'éducation à la santé gratuites.



Planning des actions

Avril à juillet
2023



Un projet porté par
lemarsoins.fr Vos soins

Le camion sera présent à Saint Jacut les Pins : sur le parking des infirmières le mardi 11/07 de 9h00 à 12h00 pour un dépistage dentaire.

LE SÉMINAIRE INTER-PROFESSIONNEL

En partenariat entre la faculté de médecine de Rennes, le service d'animation territoriale de santé de Redon Agglomération et la communauté professionnelle du territoire de santé.

Le 26 et 27 janvier derniers une trentaine d'étudiants en santé rennais ont participé à un séminaire inter-professionnel.

Les étudiants ont pu :

- identifier des difficultés dans des prises en charge fictives proposées par la faculté
- s'interroger sur les ressources en présence sur le territoire attribué : le Pays de Redon
- imaginer construire un projet d'exercice coordonné pour répondre à ces besoins
- rencontrer, en vrai, les dispositifs existants sur le Pays de Redon

En résumé :

Des étudiants en médecine, pharmacie, sage-femmes, accompagnés de leurs professeurs des facultés, ont rencontré les équipes de professionnels.

Des échanges riches avec les professionnels de santé et élus qui les ont accueillis.



La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, une aide à la recherche de médecins traitants.

Créée courant 2020, la communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Pays de Redon est une association financée par l'ARS et la CPAM qui regroupe plus d'une centaine de professionnels de santé du territoire médecins généralistes, spécialistes, de ville ou l'hôpital, pharmaciens, centres de santé, animation territoriale, etc.

Ses objectifs :

- améliorer la coordination entre les acteurs
- améliorer le parcours en santé des patients
- améliorer l'accès aux soins et la santé des habitants du territoire.

L'accès aux soins sur le territoire, en ville comme à l'hôpital est contraint. Pour une situation urgente, n'hésitez pas à contacter le 15 avant de vous rendre aux urgences de l'hôpital ! Les professionnels de santé du Pays de Redon s'engagent volontairement dans cette démarche pour faciliter l'accès aux soins de la population.

Pour l'accès à une consultation non programmée, il faut les solliciter avec raison si votre situation nécessite de voir un médecin dans les 48 heures.

HÔPITAL

En cas de pénurie de médecins urgentistes, le service d'accueil des urgences de Redon est susceptible de fermer la nuit : dans ce cas, le public ne peut pas être pris en charge entre 20h et 8h.

La demande de soins des patients qui se présenteraient spontanément aux urgences serait évaluée par le centre 15, en relation avec le centre hospitalier Redon-Carentoir.

Le service des urgences reste ouvert au public en journée, de 8h à 20h. 24/24 et 7j/7. Les SAMU renforcent leur vigilance pour la régulation des appels provenant de la population du territoire de Redon-Carentoir lors des périodes de fermeture du service d'accueil des urgences.

Vous serez orienté vers le lieu le mieux adapté à votre besoin.

Vous bénéficiez de conseils, d'un accès à un médecin de garde et d'un transport sanitaire (pompiers ou ambulance privée), si nécessaire. Le Service Mobile d'Urgence et Réanimation (SMUR) de Redon reste disponible 24h/24 et 7j/7 en cas d'urgence vitale, avec la régulation par le centre 15. Les femmes enceintes sont prises en charge 24h/24, 7j/7, à la maternité du CH Redon.



Les week-end et jours fériés

Le service des urgences reste ouvert au public en journée, de 8h à 20h.

La permanence de soins non programmés entre 20h et 8h, le week-end et les jours fériés, est régulée par le 15. Les samedis de 14 à 18h et de 20h à 23h, les dimanches et les jours fériés de 9 à 12h, de 14 à 18h et 20 à 23h, des médecins généralistes de garde exercent dans le service de consultations externes au CH de Redon.

PÔLE MCO (médecine-chirurgie-obstétrique)

Médecine polyvalente :

Cardiologie : 02 99 71 71 76
Pneumologie : 02 99 71 71 77
Médecine vasculaire : 02 99 71 71 76
Oncologie : 02 99 71 71 13

Équipe mobile de soins palliatifs

02 99 71 71 47

Chirurgie :

Orthopédie : 02 99 71 71 79
Viscérale : 02 99 71 79 42

Unité ambulatoire

02 99 71 71 78

Endoscopie

02 99 71 79 02

Unité de surveillance continue

02 99 71 79 15

Consultations externes

02 99 71 71 59

Maternité, gynécologie-obstétrique

02 99 71 71 82

Pédiatrie

02 99 71 71 81

Imagerie médicale

02 99 71 71 93

Permanence d'accès aux soins de santé (PASS)

06 25 08 78 50

Urgences - SMUR

02 99 71 71 96

Unité post-accueil

02 99 71 79 14

Service support : 02 99 71 71 71

- Service social
- Diététique
- Bloc opératoire
- Stérilisation
- Plateau technique de réadaptation
- Pharmacie
- Dépôt de sang
- Équipe opérationnelle d'hygiène hospitalière
- Brancardage
- Chambre mortuaire

PÔLE ADMINISTRATIF

Accueil standard (24h/24, 7j/7)

02 99 71 71 71

Accueil gestion patient

02 99 71 71 58

Relation avec les usagers

(remerciements, réclamations, plaintes)

02 99 71 71 57

Ressources humaines

02 99 71 71 53

Demande de stage

02 99 71 79 70

Un centre d'examens de santé à Redon

Le Centre d'examens de santé de Rennes ouvre une antenne à Redon et vous propose un bilan de prévention en santé entièrement pris en charge par l'Assurance Maladie (sans avance de frais). Venez échanger avec des professionnels de santé en passant des examens personnalisés. La consultation avec le médecin vous permet d'aborder votre santé de façon globale et d'avoir des conseils adaptés. Ce bilan est prioritairement destiné aux personnes de plus de 16 ans qui ne bénéficient pas d'un suivi médical régulier.



Centre d'examens de santé à Redon

2 rue du docteur Lagrée, Redon (dans les locaux de la Caisse primaire d'Assurance Maladie)

Sur rendez-vous uniquement par téléphone, mail ou formulaire

- 02 23 44 00 44

- ces.redon@cpam-rennes.cnamts.fr

- formulaire sur www.ameli.fr / Santé comprendre et agir / Prévention et dépistage / Examen périodique de santé.

Centre de planification et d'éducation familiale

Le centre vous permet de rencontrer :

- une conseillère conjugale, qui délivre des informations concernant la vie affective et sexuelle, les relations de couple, les relations parent-enfant, la contraception, les violences conjugales et familiales, les infections sexuellement transmissibles (IST) et l'interruption volontaire de grossesse ;
 - une sage-femme ou un médecin, qui délivre des informations médicales et prescrit la contraception, dépiste les grossesses et les suit, intervient dans le dépistage des IST et les demandes d'IVG. La prescription ou la délivrance de contraceptifs est possible chez les mineurs sans l'accord parental.
- Le centre de planification et d'éducation familiale accueille toutes les femmes. Les consultations peuvent être anonymes et sont gratuites pour les mineures.

Horaires et accès

Le centre de planification et d'éducation familiale se situe dans le Centre Départemental d'Action Sociale. Les consultations se font sans rendez-vous le mercredi après-midi. Des créneaux sont possibles les autres jours sur rendez-vous.

Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS)

9 rue de la Gare - 35600 REDON

Tél : 02 22 93 66 50



QUE PROPOSE LA PASS DE REDON ?

Consultation médicale

La PASS vous permet d'accéder à une **consultation médicale**, ainsi qu'aux **soins, examens et traitements** qui en découlent.

Consultation sociale

La PASS vous permet de rencontrer un(e) assistant(e) social(e) qui fera le **point sur votre situation administrative et sociale**, vous **informera sur vos droits** (notamment en matière de couverture sociale), et vous **accompagnera dans vos démarches**.

Coordination ville/hôpital

La PASS peut vous **orienter vers des partenaires médicaux libéraux, institutionnels et/ou associatifs** pour **coordonner** au mieux **votre prise en charge**.



L'équipe de la PASS de Redon est composée d'un médecin et d'un(e) assistant(e) social(e), qui reçoivent les patients en binôme ou individuellement.



COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS ?

La PASS est un lieu d'**accueil, d'écoute et d'accompagnement sanitaire et social** où vous pouvez venir **SUR RENDEZ-VOUS**.

Pour prendre rendez-vous, contactez le **06 25 08 78 50**.

Les consultations médicales ainsi que les entretiens sociaux se déroulent au **niveau 1**. L'accès se fait par l'entrée principale de l'établissement. À votre arrivée, **présentez-vous d'abord au bureau des entrées**.

En cas d'urgence, présentez-vous à l'accueil des urgences de l'hôpital.



COMBIEN ÇA COÛTE ?

Les consultations à la PASS sont **GRATUITES**. En cas de soins médicaux et/ou d'hospitalisation, vous n'aurez pas de frais à avancer le temps de l'ouverture de vos droits.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE LA PASS ?

Si vous avez un **problème de santé**, si vous avez des **difficultés sociales**, la **PASS** est faite pour vous.

La PASS s'adresse aux **personnes en situation de précarité qui ont besoin de soins** mais ayant du mal à y accéder :

- **personnes sans couverture sociale** (couverture sociale inexistante ou incomplète) ;
- **personnes ayant des difficultés financières**, ne pouvant faire l'avance des frais (consultation médicale, médicaments...);
- **personnes sans résidence stable ou vivant dans un logement insalubre** ;
- **personnes en situation d'isolement social** ;
- **personnes ayant des difficultés administratives** ;
- **personnes étrangères en situation irrégulière**.

Vos difficultés ne doivent pas vous empêcher de vous soigner.

CENTRE ANTI POISON 02 41 48 21 21

Les centres anti-poisons sont accessibles 24h/24h et 7jrs/7 Le département du Morbihan dépend du centre anti-poison d'Angers

URGENCES DENTAIRES ET OPHTALMIQUES – EN SEMAINE

URGENCES DENTAIRES

Centre Dentaire Rennes 2, rue Henri Le Guilloux
02 99 28 24 00
Centre Dentaire de Nantes
02 55 52 84 30
Centre Hospitalier de Redon
02 99 71 71 71

URGENCES OPHTALMOLOGIQUES

Ophthaliance St Nicolas Redon
02 99 71 60 80
si urgence, ne pas appeler, s'y rendre directement !
Centre Vision Bretagne
02 99 71 18 00
Centre Hospitalier de Redon
02 99 71 71 71

LE WEEK-END appeler le 15

Ils vous communiqueront le nom et les coordonnées du Médecin ou du Dentiste de garde.

POUR CONTACTER LA PHARMACIE DE GARDE 24H/24 COMPOSEZ LE 3237

LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE

112
NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

15
SAMU
LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENT

17
POLICE SECOURS

18
SAPEURS-POMPIERS

114
NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Aides aux personnes

Pour les aidants accompagnant quotidiennement un proche fragilisé par l'âge, la maladie ou le handicap, il est souvent difficile de s'organiser pour s'absenter ou se reposer. Nous vous donnons quelques organismes qui peuvent vous apporter de l'aide.

Dispositif **Bulle d'air AMPER** - 02 97 46 56 11
ADMR à PEILLAC 02 99 91 34 12
ADMR à ALLAIRE 02 99 71 85 77
Le CLIC - 3, Rue C. Sillard 35600 REDON
02 99 71 12 13



ASSOCIATIONS CULTURELLES

ARC EN CIEL ENCHANTÉ	Marie LAURENT	06-31-33-41-46	arcencielenchante56@laposte.net
Asso Culturelle de l'Avenir - section médiathèque	Robert HARROUET	02-99-91-30-36	harrouet.robert@wanadoo.fr
Asso. Culturelle de l'Avenir - section théâtre	Bernard DRÉAN	02-99-91-34-70 06-89-60-31-89	drean.martine@wanadoo.fr
Atelier Vagabond	Enora MÉNORET	06-95-82-54-09	enora.ateliervagabond@gmail.com
EAU GRÉES DES MOULINS	Eugène LE BRETON	02-99-91-28-20 06-27-36-43-55	eugene.lebreton@orange.fr
LA VOIX DES PINS - CHORALE	Véronique TINET Agnès OILLAUX	06-08-87-02-57 02-99-91-26-98	veronique.tinet@neuf.fr agnes.oillaux@orange.fr
LES DÉBROUILLARTS	Cyrille BLANCHARD Fabrice DANTEC	06-85-56-63-32 06-12-72-43-87	cyrilblancruff@hotmail.fr fabouest@gmx.fr

ASSOCIATIONS SPORTIVES

DRILLAÛ - CLUB CYCLO	Fabien DREAN Fabien OLLIVIER	06-33-78-19-30 07-57-45-24-82	
ESPOIR FOOT	Arnaud LOHEAS	06-60-06-22-47	tassin.0205@gmail.com didier.roussetnoel@sfr.fr
LA RIDÉE JACUTAISE	Nicole MÉHAT	02-99-71-98-91 06-47-35-87-70	geni.mehat@orange.fr
LES CRINIÈRES DE L'ARZ	Firmin PANHALEUX	06-87-76-65-16	fpanhaleux@gmail.com
MOTO CLUB	Michel NIOL	06-95-71-84-65	michel.niol@orange.fr
RELAYEUR DE ST JACUT	Alain RICHARD Jérôme ROYER	06-50-14-04-28 06-81-51-21-34	africhard79@hotmail.fr royer-jerome@wanadoo.fr
SAINT-JACUT BASKET ESPOIR 56	Ilan LELIEVRE	07-69-91-19-88	stjacutbasket56@gmail.com
SOCIÉTÉ DE CHASSE	Didier BRIAND Anthony DAYON	06-71-23-50-92 06-43-26-44-07	briandmaryse56@gmail.com anthony.dayon@lenormand-ets.fr
TENNIS CLUB DE L'OUST	Sébastien NOËL	06-70-63-69-12	seb.noel56@gmail.com
TOUS EN FORME À ST JACUT	Masegegeya DUGAST	07-82-73-01-62	tousenforme56220@gmail.com
TWIRLING CLUB de PEILLAC	Marie GUILLO	06 02 25 81 03	twirlingpeillac@outlook.fr

AUTRES ASSOCIATIONS

CLUB JACUTAIS DE L'AMITIÉ	Nadine MAÏZENA Jean-Paul DANET	06-80-59-77-85	clubjacutais56@gmail.com
DONNEURS DE SANG	Marie-Noëlle OLLIVIER Jean-François BERTHE	06-58-69-76-77 02-99-71-80-96	peinture.ollivier@bbox.fr
FNACA	Marcel TATARD	02-99-91-20-51	mtatard@wanadoo.fr
FOYER DES JEUNES	Maxime MORICE Léa MORICE	07-87-85-28-67 06-89-73-17-19	maximemor01@gmail.com lea.morice2804@gmail.com
MAISON ANGÉLIQUE LESOURD	Angélique PEDRAU	02-99-91-28-87	contact@pole-angeliquelesourd.com
Ferme des Princes	Anne BERNARD	06 40 06 07 63	anne.bernard.29@orange.fr
LA PAROISSE	Marie-Odile CHEVALIER	02-99-71-94-29	michel.chevalier05@orange.fr
Les Petites Pommes de Pins	Karen LEBEL		mam.stjacutlespins@outlook.fr
Le Moulin à Particules	Sylvain GROSEIL	06 12 37 88 31	info@moulinaparticules.fr

VIE SCOLAIRE

APEL - Ecole St Joseph	Rose-Marie OLLIVIER Bénédicte LECLERC	06-50-89-10-50 06-29-22-19-13	mathurin.rosemarie@yahoo.fr benerolland31@hotmail.com saintjoseph56@hotmail.com
E.M.S FANGUELIN	Cyrille BROLON	06-62-91-91-02	contact@assolbf.fr
OGEC - Ecole St Joseph	Freddy LUCAS	06-84-11-37-71	fredmicklucas@gmail.com

Association Arc-en-Ciel-Enchanté

Évènement Solidarité

La marche de **Rosalie** sur les chemins de Compostelle (3)
En **Juin 2023** Rosalie la célèbre cacatoès rose de Saint-Jacut-les-Pins reprendra le chemin menant vers Compostelle accompagnée de **Marie LAURENT**, Rosalie repartira depuis Saint-Hilaire la Palud dans les Deux-Sèvres pour se rendre à Saint-Jean Pied de Port en Pyrénées Atlantiques « **frontière espagnole** » 470 km. Notre marche Solitaire deviendra à nouveau Solidaire bien entendu avec à nouveau l'idée de défendre une noble cause « **Une photo avec Rosalie** », un don pour Malorie, pour cette jeune fille qui

mail : arcencielenchante56@laposte.net

Vous pourrez suivre notre évènement sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram



Rosalie Jacquotte de Compostelle



lamarchederosalie

souffre du « syndrome Phelan-Mc Dermid ». Les fonds récoltés seront reversés lors de notre évènement **Concours de Chant** à « **L'Association Let'sGo Malorie** » située à Saint-Jean la Poterie. Un magnifique élan de Solidarité ...

Nous remercions, le parrain de l'évènement, Mathieu pour son soutien sans faille. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter **L'Association Arc-en-Ciel-Enchanté**



Concours de chant

La sixième édition du concours de la « **chanson française** » aura lieu le samedi 4 novembre 2023 salle polyvalente. Avis aux talents ! Ce concours est ouvert aux candidats dès l'âge de 10 ans, **les inscriptions** sont ouvertes pour tous renseignements par mail arcencielenchante56@laposte.net .

Avec le soutien de Bruno Berbères, directeur artistique et directeur de casting de l'émission **The Voice & The Voice kids**, « **TF1** » ainsi que de nombreuses comédies musicales : Les dix commandements, 1789, les amants de la Bastille, Robin des bois, Priscilla folle du désert, Jésus de Nazareth... » Nous proposerons une vente aux enchères d'un **magnifique ouvrage**

réalisé par **Bernard**, qui nous a offert cette œuvre au bénéfice de Malorie. Nous profiterons de cet évènement pour effectuer la remise du don pour **L'Association Let'sGo Malorie**.

Nous comptons sur la présence des Jacutais et Jacutaises, en effet un spectacle de qualité vous sera proposé ... Il y a aussi **une agréable surprise** à venir, nous en reparlerons ultérieurement...

Nous vous souhaitons un bel été.



Eau Grées des Moulins

Nous avons terminé l'année 2022 par **deux animations** à la Vallée :

- L'une le **18 décembre** avec « **la main à la pâte** » pour une famille qui fêtait les 18 ans de leur fils.
- l'autre le **28 décembre** « **la balade du bout de l'an** » avec la Rando Découverte du Patrimoine. La pluie s'était invitée, ce qui a réduit le nombre de participants et pourtant la découverte était au rendez-vous (le château de **BODEAN** et ses magnifiques arbres, le moulin des **ECLOPAS**, le manoir de **REDILLAC** et bien d'autres petites découvertes patrimoniales dissimulées au long du parcours). Sans parler du si bienvenu vin chaud à l'arrivée !

Jeudi **12 janvier** au soir, nous avons tenu notre **Assemblée Générale**, après les bilans, nous avons posé les jalons pour les animations 2023.

- Janvier, février et mars ont été trois mois d'hibernation.
- Samedi **1er avril** nous avons nettoyé l'intérieur et les abords du moulin de la Vallée et procédé à sa remise en fonctionnement. Tous les bénévoles ont alors partagé un repas Crêpes-Galettes.
- Les **13 et 14 avril**, **116 élèves** de 6ème du Collège d'Allaire encadrés par 6 enseignants sont venus en classe S.V.T ; le matin à la **Butte des Cinq moulins** et l'après-midi au moulin de la Vallée



et de la Vieille Ville.

- D'autres groupes scolaires moins importants ont visité le moulin et le **musée de la Vallée** (les Compagnons du Devoir, l'ITEP de St Jacut) ainsi que deux groupes de randonneurs de Redon et Séné.
- Nous avons aussi ouvert l'après-midi du vide grenier des **CRINIÈRES DE L'ARZ**. Certains découvraient alors le site pour la première fois.
- Le mardi **3 mai** à la Butte des Moulins **50 élèves** de primaire de la Gacilly ont participé au **jeu de piste** de l'association SAUTE-RUISSEAU de Peillac.
- Les dimanche **7** et lundi **8 mai**, l'association « **Viking et Chevaliers** » de NAIZIN a organisé son deuxième Marché Médiéval et Fantastique. Malgré la pluie, le public a répondu présent et a apprécié l'animation de qualité (Cracheur de feu, Conteur, Harpiste...). Le four a été allumé pour l'occasion. **150 pains** ont été cuits au feu de bois, et vendus dans la foulée.

Le Moulin et le musée de la Vallée seront ouverts certains dimanches de Juillet et Août, ainsi que pour la journée du patrimoine du 1er septembre. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons.



Club Jacutais de l'amitié

Après un **changement de bureau et le déménagement** du local du club, la nouvelle équipe prend le relais... Les animations sont conservées et sont réalisées à la communauté des sœurs. Certaines, comme la **Pâtisserie** et la **Belotte** sont suspendues pour cette année.

Voici la liste des activités proposées par le **Club Jacutais de l'Amitié** ainsi que leur référents.

- **Couture et Tricot** : Tous les lundis du mois de 14h à 17h - Référentes Annie Pierret et Marie-Léone Simon
- **Activité Détente-Jeux** : Le 1er Jeudi du mois à partir de 14h - Référentes Madeleine Rouxel
- **Pâtisserie, chocolat** : Le 2ème Mercredi du mois à 14h - Référent Lionel Perrier (animation suspendue jusqu'à la fin de l'année)
- **Art floral** : Le 2ème Jeudi du mois à partir de 14h - Référentes Annick Gaudin et Marcelle Richard
- **Visite des bénévoles à la Maison de Retraite** : Le 3ème Mercredi du mois à 14h30 - Référente Madeleine Rouxel
- **Cinéma à Redon** : Le 4ème Mardi du mois à 13h30 - Référentes Christiane Mabon et Marie-Noelle Magagnin
- **Marche nordique** : Tous les vendredis du mois excepté en juillet et août, à 13h30 au lieu indiqué - Référent Gabrielle Naël et Yves Guillotin (4 groupes selon les niveaux de chacun, être en possession de deux bâtons de marche)
- **Expo photos anciennes** : en visite libre aux heures d'ouverture de la Chapelle située dans le cimetière - Référent Michel Naël



Animations ponctuelles :

- **Repas bœuf gros-sel** : Référente Yvette Lesouëf - Référent cuisson Annick Gaudin (sous réserve de disponibilité de salle)
- **Concours de belote** : (annulé pour 2023)
- **Loto** : Dimanche 19/11/2023 Référentes Annick Burban, Pascale Lohéas
- **Voyage annuel** : Référentes Nadine Maïenza et Hélène Berger



- **Pêche** : Référent Jean-Paul Danet - Cartes de Pêche - 6 € la journée - 10 € la Semaine et 32 € l'année
Le 16 mai: Déjeuner-Croisière sur le Golfe du Morbihan
le 19 Novembre: Loto animé par Louis CAUDARD

Location de chapiteaux / Transport, montage et démontage : Référente réservation Madeleine Rouxel Tél.0679882111 / Référent transport, montage et démontage Jean Burban.

Le coût de la location est le suivant :

- 1 chapiteau de 5 x 8 m - 85 € pour les adhérents - 125 € pour les associations et non-adhérents
- 2 chapiteaux de 5 x 8 m - 125 € pour les adhérents - 175 € pour les associations et non-adhérents
- 3 chapiteaux de 5 x 8 m - 155 € pour les adhérents - 225 € pour les associations et non-adhérents

Drillaü

Le **Club Cyclo-Vtt-Pédestre** a renouvelé son bureau lors de son assemblée générale du **15 janvier 2023**. Voici sa nouvelle composition :

Co-Président	Fabien Ollivier	0757452482
Co-Président	Fabien Dréan	0633781930
Trésorière	Emilie Billien	0650533019
Secrétaire	Nathalie Hallier	0686009567

Pour ceux et celles qui le désirent, **l'adhésion est toujours possible** auprès de l'un des membres du bureau. N' hésitez pas à nous rejoindre.

Chaque dimanche matin, les vététistes, cyclos et marcheurs partent vers les randos du secteur.

A tous bonnes vacances .

Rendez-vous le **dimanche 3 septembre 2023** pour la Rando des Pins.

Après le succès de notre dernière **rando 2022** qui a rassemblé **1113 personnes**, nous vous attendons le dimanche **3 septembre 2023** sur le **site de la Vallée** à partir de 7h30 pour notre **27ème Rando des Pins**.

Cette année, sera proposé **4 circuits pédestres** de 8,11,14 et 18 kms, **4 circuits VTT** de 25,37,45 et 58 kms, et nous remettons cette année au programme **2 circuits cyclos** de 60 et 85 kms.

L'entretien des chemins a déjà commencé et nous tenons à remercier tous les membres du club ainsi que tous les bénévoles qui ont donné de leur temps et qui continuerons à le faire.

Remerciement également à tous les propriétaires de terrain.



Les débrouill'arts

Nouvelle édition du **festival mots zik sous les pins 10 & 11 novembre 2023**

Ce début d'année a été l'occasion pour l'association **Les Débrouill'Arts**, organisatrice du festival Mots Zik sous les Pins, de faire le point sur l'édition 2022 et de se plonger rapidement dans l'organisation du prochain festival, les **10 & 11 novembre 2023**.

BILAN 2022 : L'édition 2022 a été un **vrai succès**, portée par la venue de quelques **5000 festivaliers** sur **3 soirées** regroupant **17 artistes** nationaux mais également par l'enthousiasme de plus de **250 bénévoles** qui ont œuvrés à la réussite des festivités. Merci encore à tous !

FESTIVAL 2023 : L'association repart en 2023 sur un format plus habituel autour de **2 soirées** musicales les vendredi **10** et samedi **11** novembre 2023.

Les préparatifs ont déjà bien commencé depuis le début de l'année pour mettre en place une **15ème édition** qui devra une nouvelle fois satisfaire des festivaliers fidèles ou novices, venant de toute la région.

La programmation est en cours de construction avec son lot de complexité (augmentation des cachets artistes, concurrence d'autres festivals, indisponibilités d'artistes...) mais malgré cela, l'association a une nouvelle fois préparé un **plateau musical éclectique** composé d'artistes de **renommée nationale**, de découvertes artistiques et de quelques surprises qui nous l'espérons satisferont le plus grand nombre ! Ce sont près de **12 groupes ou artistes** qui se présenteront sur la scène du festival cette année.

Tennis Club de l'Oust

La saison 2022-2023 arrive à son terme pour les **40 licenciés** du club.

Nous allons clôturer cette saison par un tournoi qui se déroulera sur les terrains extérieurs de notre commune, du vendredi **02/06** au dimanche **25/06**.

Une **centaine de matchs** seront organisés tout au long de cette compétition.

Ci-dessous, le bilan de l'année :

- **Côté sportif**, nos différentes équipes ont bien figuré dans leurs championnats respectifs.

- **Côté animation** :

o Septembre 22 : organisation d'un tournoi de tennis

o Mi-septembre 22 : animation découverte du Tennis pour l'école Saint Joseph

o 17/12/22 : repas de fin d'année

o 28/01/23 : galette des rois



N'hésitez pas à venir **nous rejoindre**. L'adhésion au club vous donne accès aux salles omnisports de **Peillac, Saint Jacut Les Pins et Saint Vincent sur Oust** (réservation dans les créneaux du tennis loisir) ainsi qu'aux terrains extérieurs des communes de Saint Jacut les Pins et Saint Vincent sur Oust.

Vous pourrez aussi participer aux animations qui sont organisées tout au long de l'année. **Tarif de l'adhésion** : entre **25 €** et **100€** maximum suivant l'option que vous choisissez (Loisirs, Compétitions, avec ou sans cours).

Contact : Sébastien Noël

Président du TC Oust : 06 70 63 69 12 – seb.noel56@gmail.com

Noa BONENFANT

Un jacutais à **Roland Garros**

Noa BONENFANT, jeune jacutais de **13 ans**, a participé au tournoi de Roland Garros, en tant que ramasseur de balles (un des 4 plus grands tournois au monde) du 20 mai au 11 juin.

Noa est passionné de tennis depuis tout petit. Il joue depuis l'âge de ses 4 ans.

Ils ne sont qu'une **dizaine de Bretons** à avoir été retenus parmi les **250 jeunes sélectionnés**. Le parcours de sélection est difficile, ça demande de l'endurance, de la précision, de l'habileté, de la rapidité et avoir le sens du collectif. Noa a fait les sélections en décembre à Vertou, puis le stage d'une semaine de formation à La Baule.

Jacutais avez vous été assez attentif cette année et aperçu notre jeune Noa ?

Bravo Noa !



Rendez-vous ce début d'été pour connaître la programmation complète du **festival 2023** !

Au-delà de la programmation, c'est tout **une logistique** à mettre en route toute au long de l'année pour organiser aux mieux les festivités : bricolage, préparation des repas artistes et festivaliers, logistique du site, communication réseau et médias, recherches de mécènes et partenaires, appel aux bénévoles, etc... Chacun des **16 membres du bureau** de l'association est sur le pont pour préparer aux mieux cette nouvelle édition.

Un tel évènement associatif nécessite une mobilisation large de bénévoles, plus de **150** cette année pendant le festival. C'est pourquoi encore une fois cette année, nous sollicitons le soutien de tous bénévoles désirant nous accompagner sur ce beau projet. Aussi toutes personnes souhaitant nous accompagner pendant, avant ou après le festival peut se manifester à l'adresse suivante : benevoles.motszik@gmail.com

La réunion d'informations bénévoles aura lieu le **28 octobre 2023**. Nous espérons que le festival sera encore une fois la réussite de tous afin de maintenir ce lien associatif et multiculturel sur notre commune de Saint Jacut les Pins et sur notre territoire ! Musicalement !

www.festival-mots-zik.com



Petite projection sur la saison prochaine :

- **Septembre** : une animation sera réalisée sur les terrains extérieurs de notre commune. L'objectif étant de faire découvrir la pratique du tennis.

- **Mi-Septembre** : reprise des cours et initiation tennis pour les adultes et enfants. Les créneaux et lieux seront déterminés en fonction des inscriptions.

SJBE56

La saison 2022/2023 touche à sa fin pour le **SJBE56**. Pour les **seniors filles**, ça a été une année assez mitigée. Elles finissent tout de même, **5ème** au classement sur 8. Ensuite, l'équipe de **U11 mixtes** en entente avec St Vincent Sur Oust a pu nous offrir une belle année et ont fini **champions départementale** contre Lanouée qui s'est joué le **14 mai** à Guégon. Félicitations à eux !!

Cette année a été marquée par le retour de notre traditionnelle tartiflette. Malgré le déplacement à St Gorgon, nous avons pu vendre **220 repas**. On vous remercie et surtout un grand merci à nos bénévoles qui nous ont été d'une grande aide pour organiser cette soirée.

La saison prochaine arrive à grand pas et nous recrutons de nouveaux joueurs pour toutes catégories mais aussi des coaches. Alors n'hésitez plus et venez nous rejoindre !



Tous en forme

Une saison s'achève qui aura été un peu particulière, mais nous prévoyons déjà la prochaine avec enthousiasme.

Pourquoi pratiquer la gym d'entretien ?

La gymnastique d'entretien, ou gymnastique douce, est un mélange d'exercices physiques propres au fitness, au stretching, à la musculation naturelle.

Ce type de discipline s'adapte pour des **personnes de tous âges** souhaitant conserver la forme ou perdre du poids mais aussi pour des personnes souhaitant **commencer ou reprendre un sport**.

Elle permet tout simplement de rester en forme pour profiter de la vie !

Les bienfaits de la Gymnastique d'entretien

La gymnastique d'entretien n'a aucune contre-indication et possède de multiples bienfaits.

Les motivations pour la pratique d'une activité gymnique sont variées pour les personnes qui fréquentent ce type d'activité sportive:

- Maintien de la silhouette
- Recherche d'une pratique en toute sécurité
- Besoin d'un cadre de pratique convivial
- Relaxation et étirement.
- Recherche d'une activité dérivative pour compenser la charge physique et mentale lourde, due à une activité professionnelle souvent stressante.

Pour le **cours de gym tonique**, nous sommes en attente de retrouver une personne plus adaptée pour une gymnastique plus intense, sur un rythme musical ; Énergique et **pour tous les âges**, qui mêle endurance cardiovasculaire modérée et renforcement musculaire. Habituellement, nous faisons **cours le lundi soir** à Saint Jacut les Pins de 20 h 00 à 21 h 00, mais pour la **saison 2023/2024**, nous commencerons à (en recherche d'une salle), et se finira à Saint Jacut les Pins suivant la fin des travaux sur le complexe sportif.

Tarifs pour la saison 2023/2024 : En attente (tous sera divulgué dans les journaux 15 jours avant la reprise). Si vous désirez nous rejoindre, nous vous proposons de venir participer à deux séances d'essai avant inscription, pour découvrir nos activités. Prévoir **tapis de sol, coussin** (pour le matin), **chaussures de sport**.

Pour tout renseignement : 06 24 16 52 97

Lien Facebook : <https://www.facebook.com/tousenforme.stjacut>

E-mail : tousenforme56220@gmail.com

Espoir Foot



La saison 2022-2023 est arrivée à son terme pour les **80 licenciés du club de l'espoir de st jacut**.

• **L'équipe A** qui évoluait en district 1 cette saison va malheureusement être rétrogradée en district 2 la saison prochaine. L'équipe B quant à elle évoluait en district 3 et à réalisé une saison satisfaisante malgré un effectif assez juste sur la fin de saison.

• **Le club de l'espoir** recherche des joueurs et des bénévoles pour la saison prochaine.

• **Les U15-U16** ont réalisé une belle saison en championnat et un excellent parcours en **coupe du Morbihan** qui s'est arrêté en demi-finale contre le CEP de Lorient qui évolue en ligue de Bretagne.

Cette génération prometteuse est l'avenir du club.

L'équipe U9 a réalisé une saison où leur progression se voit de week-end en week-end. Le tournoi qui a eu lieu le samedi **13 mai** a connu un franc succès comme les années précédentes



COMMERCE

LES TTITS GOURMANDS	Pizzas à emporter	1 Place de l'église	02 99 90 22 12	lesp.titsgourmands56@gmail.com
LE CEDRE BLEU	Bar -Tabac - Presse - FDJ - PMU	2 Place de l'église	02 99 91 20 30	lescadier@gmail.com
TRAITEUR DES PINS	Traiteur	1 Laugarel	02 99 91 23 65	contact@restaurant-des-pins-traiteur.fr www.restaurant-des-pins-traiteur.fr
J'ACHETE LOCAL	Épicerie - Vente à distance sur catalogue spécialisé	3 rue des Moulins	06 77 99 30 35	jachetelocal@org
MAISON JUMEL	Boulangerie - Pâtisserie	2 rue St Laurent	06 50 03 23 83	maisonjumel@gmail.com

COMMERCE AMBULANTS

THERESE ET JANINE	Vente de produits vrac (épicerie et entretien)	6 Le Bézy	06 14 85 08 27	thereseetjanine@gmail.com www.therese-et-janine.com
LES DOUCEURS DE LAUREN	Fabrication de biscuits et pâtisseries fraîches	4 La Marre	06 74 90 74 21	lesdouceursdel Lauren@gmail.com
Timéa DUPIN	Coiffeuse à domicile (hommes & garçons)	10 Le Clausne	07 81 76 13 76	

ÉCOLES

ECOLE ST JOSEPH	Ecole maternelle et primaire	2 rue de la Camors	stjoseph56220.toutemonecole.fr 02 99 91 35 22	
IME	Institut médico-éducatif	2 rue des pins	02 99 91 20 22	
ITEP	Institut thérapeutique éducatif et pédagogique	2 rue des pins	02 99 91 20 22	

ARTISANAT

GWEN PORCELAINE	Peinture sur porcelaine	4 La Lardrie	06 63 99 74 45	gwen.porcelaine@gmail.com www.gwenporcelaine.com
JH CREATIONS	Peinture sur toiles et bois	Domaine de villeneuve	06 40 51 17 03	jacham.creas56@orange.fr
LES JOLIES MARGUERITES	Couches lavables – Produits éco-responsables - Zéro déchet	6 Le Val	09 54 37 12 66 06 77 19 41 48	contact@lesjoliesmarguerites.com www.lesjoliesmarguerites.com
LES SECRETS DE MORPHEE	Atelier couture - Cours et confection vêtements et accessoires	32 Rue de le Prée	06 60 53 12 86	secretsofthebelllure@hotmail.fr
Bertrand GAUVIN	Maréchal Ferrant	28 La Guidemaie	06 11 09 54 24	
L'ATELIER DE MARGAUX	Prothésiste ongulaire	3, le Domaine du Port	07 65 62 02 72	
Christian BARON	Cidre – Jus de pomme - Travaux divers	1 Le Sourd	02 99 71 80 95	

TOURISME - LOISIRS

TROPICAL PARC	Parc de loisirs - Jardin tropical	1 Laugarel	02 99 71 91 98	contact@tropical-parc.com www.tropical-parc.com
GITE LE BOSCHET	Gîte	3 Le Boschet	02 99 91 21 81	burban.jean-annick@orange.fr

SANTÉ & MÉDICAL

CABINET INFIRMIER	Infirmières	10 rue des moulins	02 23 10 33 54	cabinetidespsj@gmail.com
EHPAD ANGÉLIQUE LESOURD	Maison de retraite	5 rue Angélique Lesourd	02 99 91 28 87	contact@pole-angeliquelesourd.com
PHARMACIE DES PINS	Pharmacie	9 rue des moulins	02 99 91 30 79	pharmadespins@orange.fr www.pharmacie-des-pins.fr

ENTREPRISES

APIC	Plaquiste – Déco – Création	16 La Lardrie	06 86 33 46 60	
GARAGE ST JACUT AUTOMOBILES	Garage automobile	8 rue Angélique Lesourd	02 99 91 26 65	saintjacut.auto@orange.fr
GUYON TP	Terrassement – Assainissement	Le Domaine du Port	02 99 91 29 52	guyontp0251@orange.fr
LA BOUTIQUE DU SAVON	E-Boutique savons bio	3 rue de l'Ardoisière	02 99 93 41 36	contact@laboutiquedusavon.com www.laboutiquedusavon.com
LEVISAGE TP	Terrassement	Le Bois Guy	02 99 72 11 61	
MLM PEINTURE	Peinture - Revêtement de sol - Ravalement de façades	12 Brandicouët	02 99 08 40 67	maxencelemasle@gmail.com
PSR RENOVATION	Rénovation d'intérieur	10 Trémoureux	06 48 33 27 50	martin78910@gmail.com
RB TRANS	Transport	18 rue du clos Barré	06 62 73 86 74	rbtrans@orange.fr
SARL OLLIVIER PEINTURE	Peinture - Ravallement - Revêtements de sols et murs - Staff	28 rue Angélique Lesourd	02 99 91 35 74 06 61 13 35 74	peinture.ollivier@bbox.fr
SARL VOISIN	Couverture – Zinguerie	9 rue du Couëdic	02 99 91 26 37	patrick.voisin56@wanadoo.fr
TALENT'EA	Entreprise adaptée	ZI de la Gare	02 99 71 90 93	contact@talentea.fr www.talentea.fr
TECHNI-GOM BP	Entreprise de décapage	1 La Fourmirais	06 81 05 51 68	techni-gombp@orange.fr
TY BREIZH MACONNERIE	Maçonnerie - Carrelage - Enduits	4 rue du Couëdic	07 80 42 20 83	tybreizhmaconnerie@gmail.com
WASH UP NETTOYAGE	Nettoyage professionnel	6 La Gare	06 46 12 67 61 02 23 10 98 78	grouperwashup@yahoo.fr www.groupe-washup-nettoyage.com
Antoine COUTON	Elagage	27 Trémoureux	02 99 91 31 23	
René BIDARD	Menuisier – Charpentier	5 Les Fontaines	06 89 04 16 15	renelesfontaines@orange.fr
Mickaël HERCOUET	Peinture	12 La Guidemaie	02 99 72 80 46	
Gaël HERCOUET	Menuisier – Ebeniste	13 Brandicouët	06 67 40 36 73	gael.hercouet@live.fr

EXPLOITATIONS AGRICOLES

Martine AMOUROUX	Avicultrice	La Houssaye	02 99 71 81 27	
Clémence BLUSSON	Apicultrice	32 Tressel	07 55 60 74 00	
Morgan MATHURIN	Exploitation Agricole	2 La Haute Brousse	06 32 83 29 72	
Marie-Annick OLLIVIER	Exploitation Agricole	2 Le Moulin Eon	02 99 91 35 11	
Michel BLANCHARD	Exploitation Agricole	27 Couesnongle	02 99 91 26 58	
Arnaud RYO	Exploitation Agricole	1 Trémoureux	02 23 10 17 52	
EARL AVELENN	Paysans distillateurs - Huiles essentielles et hydrolats	1 La Tremblaie	02 23 10 33 39	avele.nn.distillateur@gmail.com www.avele.nn.com
EARL CORAHOLSTEIN	Exploitation Agricole	9 Couesnongle	02 99 91 21 88	
EARL DE LA GADONNAIE	Exploitation Agricole	6 Impasse de la Gadonnaie	02 99 91 31 34	
EARL KAVAL	Exploitation Agricole	13 Le Val	02 99 91 36 31	
EARL MONNIER	Exploitation Agricole	11 La Barre	02 99 71 90 03	ronan.monnier@yahoo.fr
EARL LE BOIS DAVID	Exploitation Agricole	1 Le Bois David	02 99 91 36 89	
EARL LA BARRE	Exploitation Agricole	La Barre	02 99 71 22 49	
EARL LE PORHO	Exploitation Agricole	7 bis Le Haut Bézy	02 99 71 95 38	
GAEC BEILLON	Exploitation Agricole	2 Turlu	02 99 71 81 62	
GAEC DU BOIS L'ENFANT	Exploitation Agricole	4 Le Bois l'Enfant	02 99 71 85 78	
GAEC DU COUEDIC	Exploitation Agricole - Vente directe	Le Couëdic	02 99 91 39 58	gaecducouedic@gmail.com
GAEC DU NORGANE	Exploitation Agricole	24 Tressel	02 99 93 40 15	

SERVICES

COMMUNAUTE DU SACRE COEUR	Congrégation religieuse	1 rue Angélique Lesourd	02 99 91 26 98	maisonmere.sscj.dir@orange.fr www.soeursdusacrecoeurdejesus.org
CAFPI Sara HEMERY	Courtier en prêts immobiliers et assurances emprunteurs	5 La Fourmiraie	06 62 53 41 27	s.hemery@cafpi.fr www.cafpi.fr
JARDINS SYLVESTRES	Création et entretien de jardin	49 Tressel	06 03 93 61 31	jardinsylvestres@ecomail.fr
L'AME MUE DE LA CHRYSALIDE	Guidance quantique	3 La Grée Barbot	06 35 43 62 73	contact@ici-et-maintenant.net www.ici-et-maintenant.net
METAPHORES	Conseil en écriture - Ecrivain public	2 La Goudoie	06 08 55 43 39	claunay@metaphores.net www.metaphores.net
OPTIMHOME	Conseillère en immobilier		06 66 48 23 05	severinedurand@optimhome.com www.severine.durand.optimhome.com
STS DRONE	Photo - vidéo - cartographie - thermographie - visite virtuelle	41 Tressel	06 77 08 87 59	jfhervieu@sts-drone.com www.sts-drone.com
TAXI AMICE	Taxi	11 rue St Laurent	02 99 93 43 21	taxiamice@sfr.fr
3%.COM IMMOBILIER	Conseillère en immobilier	12 Laugarel	06 98 19 26 05	tuck.gwen@gmail.com www.troispourcent.com
Aurélié HOUDART	Naturopathe - hygiéniste	1 Le Pot en vin	06 38 01 51 30	naturopathie56.jimdo.com
Maud LANDAIS	Yoga	14 Laugarel		sadhana.yoga.ml@gmail.com
Samuel ROBERT	Communication - graphiste - vidéo	30 Couesnongle	06 30 40 93 48	contact@sammyrobert.com www.sammyrobert.com
Nicolas PACULL	Educateur comportementaliste animalier	3 La Guidemaie	06 61 83 77 26	n.pacull@gmail.com www.educomport.fr
Tugdual RUELLAN	Communication	29 Couesnongle	07 85 97 94 11	tugdual.ruellan@gmail.com
SAFTI Hélène TOURAULT	Mandataire indépendante en immobilier	9 La Guidemaie	06 59 64 38 03	
Hélène TOURAULT	Soin énergétique en libération des blocages émotionnels	9 La Guidemaie	06 59 64 38 03	

Emploi

Chaque année, la Mairie propose de courtes missions de remplacements ou d'emplois saisonniers pour des activités variées au sein des différents services : Animations, camping, agence postale, restaurant scolaire.

Renseignements et dépôt des candidatures à la mairie ou par mail à : accueil.mairie.stjacutlespins@orange.fr

Traiteur des Pins



Après 23 années de nombreux et loyaux services pour votre commune et ses alentours, le Restaurant des pins a vendu ses locaux.

C'est avec la nostalgie des bons moments mais aussi avec plaisir que nous tournons la page pour se recentrer sur notre activité de traiteur, afin de continuer à vous régaler de nos bons petits plats.

Le «Traiteur des Pins», toujours situé à St Jacut les pins, mais maintenant au 1 Laugarel, reste au service de vos envies, sur le lieu de votre choix ou à emporter. Continuez à nous suivre sur les réseaux pour les actualités!

Un grand merci à tous ceux qui nous permettent de continuer cette aventure



TALENT'EA

Nouveau chez Talent'ea
Fini la corvée de vaisselle ! Confiez-nous le nettoyage de vos gobelets réutilisables

TALENT'EA, ZI de la Gare, 56220 SAINT-JACUT-LES-PINS
Tél. 02 99 71 90 93



Cristina MARTINS

Conseillère en immobilier indépendante (résidente sur St Jacut-les-pins depuis 10 ans)
Secteur : St Jacut - Allaire - Malansac - Peillac et alentours.
Mes services : recherche - vente - gestion locative - estimation offerte - neuf.
Tel : 06.50.75.08.79

Avelenn



Alice et Olivier
• Avelenn - producteur d'huiles essentielles et hydrolats
• Culture et distillation de plantes aromatiques à la ferme en agriculture biologique
Visites gratuites les mercredis à 14h de juin à septembre
Boutique à la ferme ouverte tous les mercredis de 10h-12h et 13h30-16h30
Vente au détail en magasins bio et vrac, magasins de producteurs, vente aux professionnels tous conditionnements.

Pour plus d'infos, voir sur notre site web www.avelenn.com

Crédit: @rebeccatrouslard

ACTUALITÉS ET INFORMATIONS DIVERSES

Déclaration des ruches

entre le 1er septembre et le 31 décembre

DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE

AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES

- ➔ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ➔ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE

Service numérique dans votre commune :



Perrine, **conseillère numérique**, est présente tous les mercredis à la mairie. Ce service est gratuit et ouvert à tous, sur rendez-vous. Perrine s'adapte à vos besoins, elle propose un accompagnement personnalisé.

Vous rencontrez des difficultés pour :

- Faire une démarche administrative sur internet,
- Paramétrer votre compte sur un réseau social
- Gérer vos mails
- Naviguer sur internet
- Utiliser whatsapp, messenger ou autres applications de messagerie
- Créer et gérer vos contenus numériques (photos)
- Prendre en main votre outil numérique (tablette, smartphone, ordinateur)
- Gérer vos mots de passe
- Scanner un document
- Créer un CV

N'hésitez pas à prendre contact avec Perrine pour plus de renseignements au : **06 77 58 80 02** ou envoyez un mail à : perrine.brouard@conseiller-numerique.fr

Nuisances sonores

Nombreux d'entre vous ont souhaité que nous fassions un article sur la [nuisance sonore du voisinage](#), liées aux tontes des pelouses, bricolage, animaux...
Depuis le **10 juillet 2014**, un arrêté préfectoral a été pris par le [préfet du Morbihan](#). Ce dernier remplace et annule celui du 12 décembre 2003. Voici quelques points essentiels à retenir.

Concernant les propriétés privées :

L'article 21 stipule que : " Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes les précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, appareils, instruments ou machines qu'ils utilisent pour leurs loisirs ou diverses activités ou par les travaux qu'ils effectuent. »

À cet effet, le bruit est autorisé :

- Du lundi au samedi : de 09h00 à 12h00 puis de 14h00 à 19h00.
- Le dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

En dehors de ces horaires, tout bruit mentionné à l'article 21 est strictement INTERDIT.

L'article 24, quant à lui indique que "les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive »

Pour les bruits de chantier :

Les [travaux bruyants sont interdits](#) tous les jours ouvrables de **20h00 à 07h00**, les dimanches et jours fériés.

Activités professionnelles industrielles, artisanales et commerciales :

Toute personne utilisant ou mettant à disposition de sa clientèle, dans le cadre de ses activités professionnelles, des outils ou appareils susceptibles de causer des gênes sonores pour le voisinage doit interrompre ces travaux ou cesser toute mise à disposition entre **20h00 et 07h00** et toute la journée des dimanches et jours fériés.

Activité agricole :

Les établissements agricoles (Pour les activités non classées pour la protection de l'environnement.) Doivent prendre toutes mesures utiles pour que les bruits ne constituent pas une gêne pour le voisinage.

Les dispositifs sonores utilisés pour effaroucher essentiellement pigeons, corvidés, étourneaux. Doivent être arrêtés entre **20h00 et 7h00** du lundi au samedi et toute la journée les dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente. La notion d'urgence recouvre notamment les soins aux animaux, les travaux de récolte, la réparation du matériel agricole saisonnier ainsi que les opérations de protection des semis ou de conservation des récoltes.

Conciliateur de justice

[Conciliateur de justice](#) : Jacques-François HAUDEVILLE aide à "renouer le dialogue"

M. Jacques-François HAUDEVILLE, est le conciliateur de justice assure les [permanences prévues](#) au [centre associatif d'Allaire](#) le 3ème lundi du mois.

Problème de voisinage, différend familial, litige commercial... : il reçoit les personnes qui vivent une situation conflictuelle.

[Un formulaire de saisine est à remplir](#) par les demandeurs qui peuvent l'adresser par mail au conciliateur à :

jacques-francois.haudeville@conciliateurdejustice.fr

Ou l'adresser par courrier postal au tribunal judiciaire de VANNES, 22 bis place de la République 56000 VANNES.

Voici le numéro de téléphone où vous pouvez le contacter pour plus de renseignements : **06 75 96 15 14**.

Après un état des lieux du litige lors des permanences, [Jacques-François HAUDEVILLE](#) peut proposer une conciliation aux parties concernées. "On essaie de trouver un accord et de l'écrire noir sur blanc. L'avantage de la conciliation, c'est [sa gratuité](#)."

Formulaire de saisine à télécharger ci-dessous ou à retirer en Mairie.

<https://urlz.fr/IFMB>

<https://urlz.fr/IFMW>

INTRA MUROS



FRANCE SERVICES



FRANCE SERVICES

1 France Services à moins de 30 minutes de chez vous d'ici 2022

France services c'est quoi ?

Il s'agit d'un grand projet lancé par l'État en 2019 : celui de doter chaque Français d'un espace France Services à moins de 30 minutes de son domicile d'ici 2022.

Nos 3 missions

Accueillir vous informer et vous orienter	Accompagner dans vos démarches administratives	Mettre à disposition des outils informatiques et aider à leur utilisation
---	--	---

Quand venir ?

Votre France Services est ouverte du lundi au vendredi aux horaires suivants :

Lundi : 9h - 12h30

Mardi : 14h - 18h

Mercredi : 9h - 12h30 / 14h - 18h

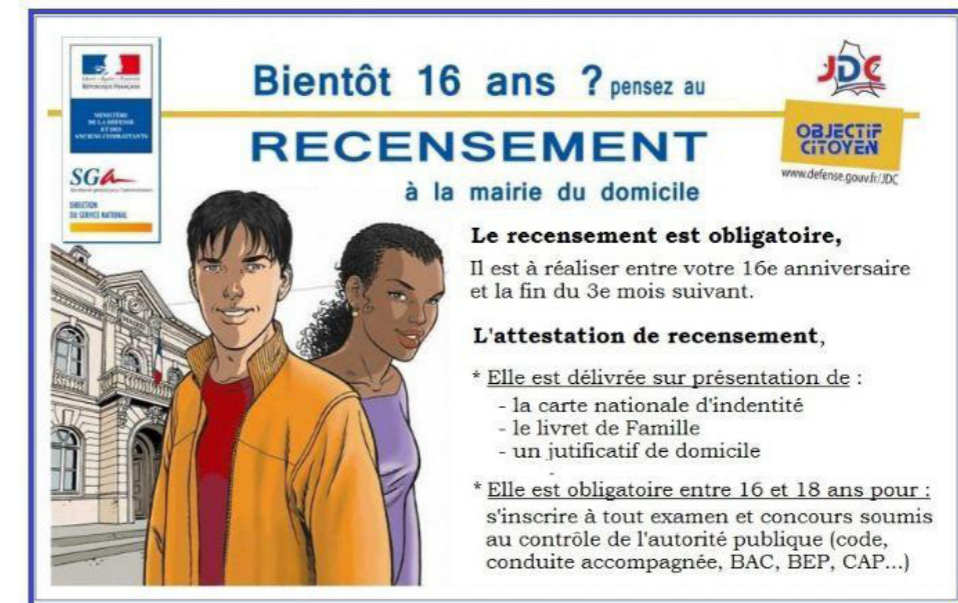
Jeudi : 9h - 13h

Vendredi : 14h-19h

Nous vous recommandons vivement de **prendre rendez-vous** pour toute démarche nécessitant un accompagnement individuel afin de préparer votre venue dans les meilleures conditions.

Pour prendre rendez-vous ou pour toute demande d'informations, merci d'appeler au **02.99.72.80.77**

Recensement



Plus d'informations

Mairie de Saint Jacut les Pins
1, rue des Moulins
56220 Saint Jacut les Pins
Tél. 02 99 91 28 65

Déchets

Gérer ses déchets

Parmi ses missions en faveur de l'environnement, [REDON Agglomération](#) assure la collecte et valorisation des ordures ménagères et emballages sur **25 communes*** du territoire (soit environ **60 000** habitants).

Calendrier de collecte, tri sélectif, déchetteries, formulaires en lignes, compostage, foire aux questions, recycleries...

Ce sont des guichets uniques pour accompagner chaque citoyen dans ses démarches administratives en ligne et dans le suivi de ses dossiers.

La création de ce nouveau réseau national répond à une dématérialisation croissante des services publics et des procédures du quotidien, évolution face à laquelle tous les citoyens ne sont pas égaux.

C'est pourquoi votre espace France Services est avant tout un lieu d'accès au droit et d'accompagnement.

Retrouvez l'ensemble des informations utiles au quotidien sur : www.redon-agglomeration.bzh/dechets-menagers-et-emballages .

En favorisant "plus de tri, et moins d'ordures dans la poubelle", la collectivité accompagne chacun vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

EMBALLAGES MÉTALLIQUES

BRIQUES ALIMENTAIRES ET CARTONNETTES

EN VRAC

EMBALLAGES PLASTIQUES

A mettre en vrac dans le bac. Inutile de les laver. Pensez à bien les vider. Ne pas les imbriquer entre eux.

REDON Agglomération Bretagne Sud

Votre collectivité s'engage avec Citeo pour le tri et le recyclage. Un doute, une question sur le tri ? 02 99 70 34 34 - www.redon-agglomeration.bzh

REDON Agglomération Bretagne Sud

LISTE DES PRINCIPALES ERREURS DE TRI PRÉSENTES DANS LES BACS JAUNES

Les éléments mentionnés ci-dessous, ne sont pas acceptés dans les différentes filières de recyclage au centre de tri.

33% d'erreurs de tri dans les bacs Coût annuel pour la collectivité : 130 000 € TTC 850 tonnes annuelles refusées en centre de tri

INTERDITS DANS LE BAC JAUNE	ENDROITS OÙ DEPOSER CES ÉLÉMENTS
Emballages dans des sacs	Les déposer dans le bac jaune EN VRAC (= Pas en sacs)
Objets en plastiques	
- Liés au jardinage : pots, seaux, coupelles...	→ Déchèterie
- Liés à l'entretien : pelle et balayette, pot de bollette, pulvérisateur, pots de peinture...	→ Déchèterie
- Autres objets en plastique hors emballages : caisses, gamelle pour animaux, vaisselles, tuyaux, sacs cabas...	→ Déchèterie
- Flacons plastiques et aérosols destinés à la mécanique : bidons d'huile (moteurs, essence, liquide de frein), aérosols de dégraissant...	→ Déchèterie
Essuie-touts, mouchoirs, couches, protections hygiéniques...	→ Ordures ménagères
Cartons d'emballage hors alimentaire (Carton brun - Taille > 30 x 30 cm)	→ Déchèterie
- Emballage de livraison (carton de télé, livelbox, cartière, boîte à chaussures...)	
Textiles	
- Tissus, chaussures, chaussons, vêtements...	→ Borne textile (propre et sec en sac fermé) Déchèterie
Papiers	
- Journaux, revues, magazines, publicités...	→ Colonne papier
Polystyrènes	→ Déchèterie
Verres	→ Colonne verre

Le 7 Conservatoire

Le 7 Conservatoire de REDON Agglomération : un établissement toutes et tous sur tout le territoire !

Ses missions
Le 7 est un établissement d'enseignement artistique musical. Eveiller, enseigner, accompagner, sensibiliser, diffuser, faciliter et coordonner sont ses principales missions. Toute l'équipe (24 enseignants, 3 agents administratifs, 1 adjoint technique et 1 directrice) sont à votre disposition !

Outre les interventions en milieu scolaire (du CP au CM2) au sein de toutes les écoles de l'agglomération, Le 7 propose aussi

des cours de toutes esthétiques, pour tous les âges et tous les niveaux : enfants à partir de 4 ans, adolescent.e.s, adultes, débutant.e.s ou confirmé.e.s.

Renseignements
Contact : 02 99 71 11 99 / conservatoire@redon-agglomeration.bzh

Actualités
Instagram et Facebook : Le 7, Conservatoire de REDON Agglomération | Redon | Facebook

Le Canal Théâtre

Des spectacles les pieds dans l'eau

Lors de la saison 2023-2024, Le Canal Théâtre a proposé des spectacles pour le moins insolites :

- **Expérience Saun'art** : les spectateurs, accueillis sur le parvis du théâtre par les artistes Mélanie Gourdon et Tristan Cailler (compagnie Tam a Tam), étaient invités à rejoindre, en maillot de bain, le Saun'art, une caravane-sauna... L'expérience immersive pouvait alors commencer : chaleur du poêle à bois, captations sonores, musique, langue finnoise... un véritable voyage sonore au pays des mille lacs. Une douche glacée était ensuite proposée aux plus courageux, en cette mi-décembre !

- **La Mémoire de l'eau** : En janvier 2023, rendez-vous a été donné aux spectateurs non pas au théâtre... mais à la piscine de Redon ! Pieds nus, ils ont rejoint les gradins, et pu profiter du spectacle qui se déroulait à la fois au bord de la piscine et dans l'eau. Un spectacle chorégraphique enchanteur, avec une mise en lumière onirique, qui a fait découvrir la piscine sous un autre angle.

Rendez-vous au Canal Théâtre début septembre pour l'ouverture de saison !

Vendredi 8 septembre : présentation de saison à 19h, L'Happy noir.e à 20h
Samedi 9 septembre : Moments festifs et impromptus avec L'Happy noir.e et La Lévitiation réelle



Piscine

Pour découvrir le milieu aquatique dès le plus jeune âge, apprendre à nager avec l'école ou avec des cours réguliers, profiter en famille ou entre amis des bassins ludiques, en accès libre ou grâce aux animations, pratiquer des activités sportives complètes, ... REDON Agglomération gère et anime 3 piscines sur le territoire, pour le bien-être, l'apprentissage ou juste le plaisir !

Piscine de Redon

Nager, s'amuser, découvrir, apprendre, s'amuser ou se détendre... la piscine propose un panel d'équipements et activités pour permettre aux familles, sportifs et écoles de profiter des espaces intérieurs et extérieurs, tout au long de l'année. Une piscine sport-loisirs accessible à tous !

Horaires vacances scolaires du lundi au samedi 12h00 à 19h30
mercredi 8h00 - 10h30 et dimanche matin de 9h00 - 13h30



Piscine de Peillac

En proximité immédiate du Canal de Nantes à Brest et du Camping de l'Oust, cette piscine de plein air est un endroit idéal pour profiter des belles journées d'été.

Horaires et jours d'ouverture du 02 juillet au 28 août
Les horaires et conditions d'ouverture seront prochainement publiés sur intramuros.

- Espace ludique de plein air
- bassin chauffé de 20 m x 10 m
 - profondeur progressive de 0,80 m à 1,80 m
 - espace solarium

Plus d'informations
02 99 71 08 49 , Parc Anger, 35600 Redon

Piscine de Guémené-Penfao

Pour le loisir ou la pratique d'activités sportives, la piscine permet de profiter des équipements et animations, tout au long de l'année, pour tous les âges.

Horaires vacances scolaires du lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10h00-13h45 et 14h00-19h00. Le jeudi 10h00-12h00 et 14h00-19h00 le dimanche de 9h00-13h00.

Plus d'informations
02 40 79 28 69
25 Avenue du Paradis
44290 Guémené-Penfao

- accessoires d'apprentissage (ceintures, brassards, planches) en prêt
- accueil maximal de 156 nageurs

Horaires vacances scolaires du lundi au samedi 12h00 à 19h30
mercredi 8h00 - 10h30 et dimanche matin de 9h00 - 13h30

Plus d'informations
02 23 10 67 81
Piscine du Pont d'Oust
56220 Peillac

Mot de la minorité

A l'heure où la destruction de l'ISSAT est entamée, celle de notre commune s'amorce aussi...

Notre restaurant vient de fermer sans émoi de la Mairie.

Toujours pas la moindre avancée ou le moindre intérêt sur le pôle médical.

Départ de nombreux fonctionnaires...

Suivi des travaux catastrophiques, avec des démarrages retardés faute de préparation des élus. Espérons que ça ne remettra pas en cause des événements associatifs...

Et pire, maintenant, la situation financière devient compliquée : emprunt de plus d'1 million « au cas où », hausses répétitives des indemnités d'élus, opacité sur certaines dépenses... La Trésorerie a alerté la Mairie sur sa gestion et donné rendez-vous l'année prochaine...

Notre action se poursuit et a enfin permis de convaincre une partie de la majorité. Le repas à 1€ pour les scolaires que nous réclamions depuis 2 ans va voir le jour, mais... seulement pour quelques familles. Alors qu'il pouvait être accordé aux quotients familiaux jusqu'à 1.000 (suite à notre demande), la majorité ne le propose que jusqu'à 750, soit seulement 1/4 des familles éligibles. Et le coût n'est pas un argument, car l'état compense plus que ce que les familles paient actuellement. Dommage de priver des familles de ces ressources en ces temps compliqués.

Nous restons engagés pour la commune et à votre service.

Bon été

ALAGNA Romain
LAURENT Marie
ROYER Christophe



SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE



Facebook/municipalité Saint Jacut Les Pins



Télécharger l'application Intramuros

AGENDA DES FÊTES

AOÛT

Samedi 5 - Vide grenier | Espoir Foot

Dimanche 27 - Fête Eau Grées des Moulins

SEPTEMBRE

Dimanche 3 - Rando | Les Drillaü

Samedi 9 - Tournoi de Palets | Foyer des jeunes

Samedi 17 - Journée du Patrimoine | Eau Grées des Moulins

OCTOBRE

Samedi 21 - Repas des aînés | La Municipalité

NOVEMBRE

Samedi 4 - Concours de chants | Arc en Ciel Enchanté

Vend 10/Sam 11 - Festival Mots Zik sous les Pins | Les Débrouill'Arts

Samedi 18 - Choucroute | Espoir foot

Dimanche 19 - Loto | Club de l'Amitié

DÉCEMBRE

Samedi 2 - Pot au feu | Club de l'Amitié